KESLA

152, 152T
GRUE FORESTIERE

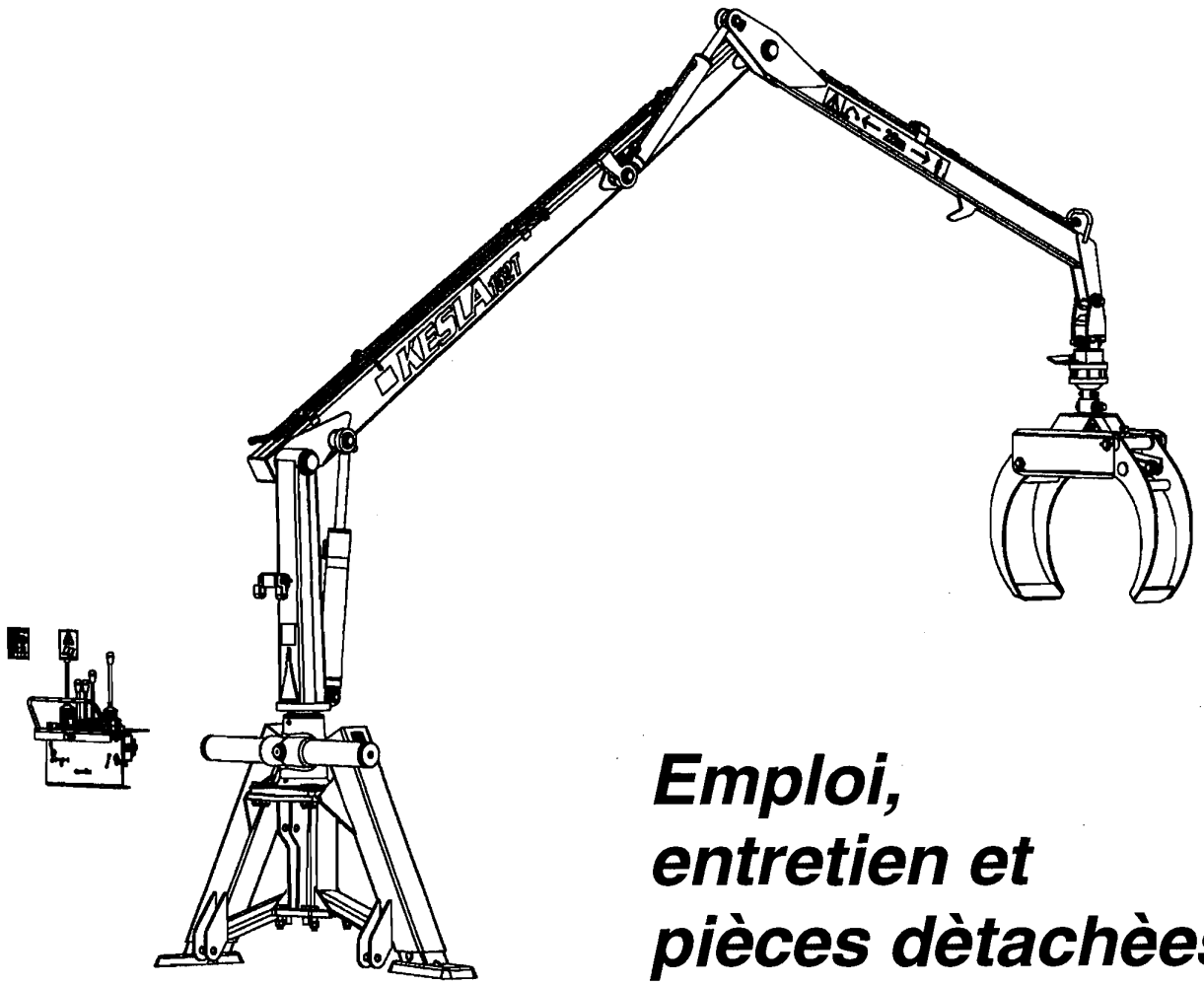

Emploi, entretien et pièces dètachèes

TEHTY SUOMESSA • MADE IN FINLAND

KESLA 152 – 152 T GRUE FORESTIERE

TABLE DES MATIERES

1 RESUME 7
2 GENERALITES 8
2.1 UTILISATION DU MANUEL 8
3 PRESENTATION DE LA MACHINE 9
3.1 TEXTES D'AVERTISSEMENT DE LA GRUE 10
3.1.1 Autocollant n° 1 11
3.1.2 Autocollant n° 2 11
3.1.3 Plaque n° 3 11
3.1.4 Autocollant n° 4 12
3.1.5 Autocollant n° 5 12
3.1.6 Plaque n° 6 12
3.1.7 Autocollant n° 7 13
3.1.8 Autocollant n° 8 13
3.1.9 Autocollant n° 9 13
3.1.10 Autocollant n° 10 14
3.2 EQUIPEMENTS OPTIONNELS POUR LA GRUE 15
3.2.1 Montage sur le bras de la remorque à bogie 15
3.2.2 Montage sur l'attache 3 points 15
4 EQUIPEMENTS OPTIONNELS 16
5 FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE 17
5.1 UTILISATION DE LA GRUE 17
5.2 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA GRUE 17
6 CONSEILS DE SECURITE 18
6.1 CONSEILS GENERAUX POUR LA SECURITE 18
6.2 CONSEILS SPECIFIQUES POUR LA SECURITE 20
6.2.1 Attache 3 points du tracteur 20
6.2.2 Circuit hydraulique 20
6.3 MONTAGE DES EQUIPEMENTS OPTIONNELS ET CHANGEMENTS DE CONSTRUCTION 21
6.4 ENTRETIENS ET REPARATIONS 21
6.5 STOCKAGE 21
6.6 CONSEILS DE SECURITE POUR LA ROUTE 22
6.7 CONSEILS DE SECURITE LORS DE LA MANIPULATION DES HUILES ET DES GRAISSES 22
7 MISE EN SERVICE 23
7.1 CONSEILS SPECIFIQUES POUR LA SECURITE 23
7.1.1 Mesures préparatives lors de la mise en service 23
7.2 MONTAGE DE LA GRUE SUR LE TRACTEUR 24
7.2.1 Conseil de sécurité 24
7.3 MONTAGE DE LA GRUE SUR L'ATTACHE 3 POINTS DU TRACTEUR 24
7.4 MONTAGE DE LA GRUE SUR LE BRAS DE LA REMORQUE DE DEBARDAGE KESLA 25
7.4.1 Montage de la grue sur le bras de la remorque en utilisant les pieds de soutien 25
7.5 MONTAGE DU DISTRIBUTEUR 26
7.5.1 Protection des tuyaux hydrauliques flexibles 26

7.5.2 Protection des vérins 26
7.6 BRANCHEMENT DU SYSTEME HYDRAULIQUE 26
7.6.1 Généralités 26
7.6.2 Montage 26
7.6.3 Branchement d'un circuit fermé (p.ex. John Deere) 27
7.7 AUTOCOLLANTS 27
8 CONTROLES 28
8.1 CONTROLE DE MONTAGE 28
8.2 CONTROLE ANNUEL 28
8.3 INSPECTEUR 28
8.4 RAPPORTS DE CONTROLE 28
8.5 EXECUTION DU CONTROLE 28
8.5.1 Conseil de sécurité 28
8.5.2 Exécution 28
8.5.3 Dispositifs de commande 29
8.5.4 Plaques et autocollants 29
8.5.5 Tuyaux hydrauliques flexibles et rigides 29
8.5.6 Constructions portantes en acier et soudures 29
8.5.7 Verrouillage des axes 29
8.5.8 Système hydraulique 29
8.6 MARCHE D'ESSAI 30
9 CONDUITE SUR LA ROUTE 31
9.1 POSITION DE TRANSPORT 31
9.2 VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT ET DE LA CONTROLABILITE 31
9.3 CONDUITE, VITESSES ET PASSAGERS 31
10 UTILISATION 32
10.1 TRAVAIL AVEC LA GRUE 32
10.1.1 Conseils de sécurité 32
10.2 GENERALITES 33
10.2.1 Principe de fonctionnement de la grue 33
10.2.2 Choix de l'endroit où le travail est effectué 33
10.2.3 Débardage 33
10.3 METHODE DE TRAVAIL 34
10.3.1 Conseil spécifique de sécurité 34
10.3.2 Utilisation 34
10.4 INSTRUCTIONS D'ARRET D'URGENCE 35
10.4.1 Risque de renversement 35
10.5 ARRET D'URGENCE EN CAS DE RUPTURE DE TUYAU 36
10.6 ARRET DE LA GRUE EN CAS DE FONCTIONNEMENT NON-COMMANDE 36
10.7 ENTRAINEMENT 36
11 ENTRETIEN 37
11.1 CONSEILS DE SECURITE 37
11.2 CONSEILS DE SECURITE POUR LA MANIPULATION DES HUILES ET DES GRAISSES 37
11.3 LUBRIFICATION 38
11.3.1 Graisses lubrifiantes, generalites 38
11.3.2 Schema de lubrification 39
11.3.3 Lubrification du dispositif de rotation 39
11.3.4 Lubrification de l'unité de flèche et des vérins 39

11.3.5 Lubrification des bras télescopiques (concerne uniquement les grues avec rallonge) 40
11.3.6 Lubrification du grappin 40
11.3.7 Lubrification du distributeur 40
11.4 VIDANGE 40
11.4.1 Vidange du circuit hydraulique 40
11.4.2 Huiles recommandées (système hydraulique) 41
11.5 VIDANGE 41
11.6 REGLAGES 42
11.6.1 Reglage du palier d'appui de la cremaillere 42
11.6.2 Serrage des tubes du vérin de rotation 43
11.6.3 Serrage des boulons de fixation du dispositif de rotation 43
11.7 DEMONTAGE DU DISPOSITIF DE ROTATION 44
11.7.1 Conseil de sécurité 44
11.7.2 Démontage 44
11.8 DETERMINATION DU DEGRE D'USURE DES PALIERS 45
11.8.1 Paliers du dispositif de rotation 45
11.8.2 Paliers d'articulations de l'unité de flèches 46
11.9 SOUDURE DE REPARATION 47
11.9.1 Conseil de sécurité 47
11.9.2 Soudures - instructions générales 47
11.10 CHANGEMENT DE PALIERS 48
11.11 MESURE DE PRESSION 48
11.11.1 Mesure 48
11.12 CHANGEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTEME HYDRAULIQUE 49
11.13 STOCKAGE DE LA GRUE 49
11.14 MISE EN SERVICE APRES STOCKAGE 50
11.15 COUPLES DE SERRAGE DES VIS ET DES BOULONS 51
11.16 SCHEMA D'ENTRETIEN 52
12 DEFAUTS DE FONCTIONNEMENT 53
13 DEMOLITION DE LA MACHINE 55
14 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 56
14.1 RAYON D'ACTION KESLA 152, 152T 57
14.2 DIMENSIONS KESLA 152, 152T 58
14.3 POIDS MAXI AUTORISES KESLA 152, 152T 59
14.4 REGLAGE DES PRESSIONS DU SYSTEME HYDRAULIQUE 59
14.5 SCHEMA HYDRAULIQUE KESLA 152 FINN-ROTOR FRV 60/7 60
14.6 SCHEMA HYDRAULIQUE KESLA 152T FINN-ROTOR FRV 60/8 61
15 DETERMINATION DE LA STABILITE 62
15.1 LA DETERMINATION DE LA STABILITE A L'AIDE DE CALCULS 62
15.1.1 Définition des symboles 62
15.2 FORMULES DE CALCUL 64
15.2.1 Chargement par le côté (fig. 1) 64
15.2.2 Chargement par l'arrière (fig. 2) 65
15.2.3 Grue sur le bras de la remorque à bogie (fig. 3) 65
15.3 KESLA 152 CALCUL DE STABILITE 66
15.3.1 Chargement par l'arrière (fig. 2) 67
15.4 DETERMINATION MECANIQUE DE LA STABILITE 68
15.4.1 Conditions de l'essai 68
15.4.2 Réalisation de l'essai 68

15.4.3 Evaluation du résultat 68
16 DIRECTIVES ET NORMES UTILISEES 69
17 DECLARATION DE CONFORMITE DE LA MACHINE AUX NORMES EUROPEENNES (directive 89/393/CEE) 70
18 CONDITIONS DE GARANTIE 71
19 CERTIFICAT DE GARANTIE 72
20 CERTIFICAT DE LIVRAISON 73

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358 (0)13-682841
Fax +358 (0)13-6828100

Rapport de la marche d'essai et du procédure de contrôle et d'inspection des grues (Remplir le rapport avec soin. Conserver le rapport avec la grue pendant cinq ans minimum, à compter de la date du dernier contrôle.)

Contrôle effectué par le fabriant [X]
Contrôle de montage [ ]
Contrôle de maintenance [ ]

Homologation CE: oui [X]

17 / 10 20 07

Lieu de contrôle: **KESÄLAHTI**

Inspecteur: H. Hämäläinen

Nom en toutes lettres:

Adresse de l'inspecteur: **KESLA OYJ, KESÄLAHTI**

Données de base de la grue

Marque et modèle:		
	KESLA 152	X
	KESLA 152T	

Lieu de construction: Kesälahti

Pays de livraison et langue: Canada

No de série / année: 1520125/-07

Type du distributeur: FRV 60-7

Pieds stabilisateurs: *oui* [X] *non* [ ]

Support de montage: *oui* [ ] *non* [X]

Type du grappin à bois: 0.18

Type du rotator: FR 7.4e

Autre équipement:

DÉFAUTS ET LACUNES OBSERVÉS, REMARQUES

POINTS À CONTRÔLER
(Voir les instructions de contrôle, plus loin dans le manuel)

OUI = EN ORDRE
NON = À RÉPARER

1. CONSTRUCTION

OUI	NON	
		1. Soudures
		2. Traitement de la surface
		3. Verrouillages des axes et chevilles
		4. Tuyaux hydr. flexibles ou rigides
		5. Câbles électr. et raccordements
		6. Rectitude de l'unité de flèches
		7. Tension de la chaîne de la rallonge
		8. Montage des dispositifs de commande
		9. Graissage
		10. Remplissage d'huile
		11. Vis de fixation du mécanisme de rotation
		12. Autocollants et plaques
		13. Manuel d'utilisation
		14. Stabilité théorique de la combinaison

2. MARCHE D'ESSAI / CHARGE

OUI	NON	
		1. Limites de pression
		2. Scellage
		3. Mouvements et positions extrêmes
		4. Fonctionnement du distributeur
		5. Charge d'essai avec la charge autorisée
		6. Charge d'essai avec surcharge

KESLA 152:
Surcharge=charge autorisée 525kg x 1,25=656kg
(poids suppl. /grappin =656kg-95kg= 561kg)
KESLA 152T:
Surcharge =charge autorisée 490kg x 1,25 = 612kg
(poids suppl. /grappin =612kg-95kg= 517kg)

		7. Relâchement de la charge 60 mm
		8. Stabilité de la combinaison déterminée par essai

3. RÉPARATIONS RÉALISÉES APRÈS LE DERNIER CONTRÔLE

OUI	NON	
		1. Soudure
		2. Autre réparation
		3. Charge d'essai avec surcharge

LACUNES ET DÉFAUTS OBSERVÉS, REMARQUES

Défauts et lacunes observés devront être réparés avant le ____ / ____ / 20____

Les défauts et lacunes observés ont été réparés le ____ / ____ / 20____ *Signat.* _____

Nom en toutes lettres _____

P.J.
[ ] *Suite des remarques au verso*
[X] *Instructions de contrôle*

DISTR.:
Fabricant de la grue [X]
Manuel d'utilisation [X]
Inspecteur [ ]

1 RESUME

1. Lisez les instructions en premier lieu. La bonne connaissance du mode d'emploi et des conseils de sécurité est exigée de l'utilisateur de la grue.

2. Contrôlez la compatibilité de la machine de base au niveau du système hydraulique et de la stabilité.

3. Suivez les instructions de montage et contactez au besoin le distributeur local ou notre usine pour renseignements supplémentaires.

4. Réalisez les contrôles exigés par la loi.

5. L'entraînement pratique vous assurera la maîtrise de votre équipement.

6. Travaillez toujours avec prudence.

7. N'oubliez pas de chauffer le système hydraulique avant le chargement par temps froid.

8. Graissez plutôt souvent et par petites quantités que rarement et par grandes quantités.

9. La propreté est essentielle pour le système hydraulique.

10. L'huile du premier remplissage: Esso Unifarm 10W/30.

11. Réparez tous les défauts, même petits, avant qu'ils ne causent des détériorations plus importantes.

2 GENERALITES

Ce manuel "apprend" à l'opérateur comment utiliser les grues Kesla correctement et sans danger. Le mode d'emploi du tracteur comprend toutes les données principales sur le système hydraulique, le branchement et la bonne position de travail du point de vue de la sécurité.
Les instructions générales sur la récolte du bois sont utiles pour la planification du chantier d'abattage afin d'assurer un débardage efficace.

Marques et symboles du manuel

*(*) l'astérisque indique les renseignements relatifs au sujet*
(-) le tiret indique les mesures nécessaires / possibles relatives au sujet

Le symbole d'avertissement indique le fait qu'il s'agit d'une consigne de sécurité d'extrême importance.

Le symbole "ATTENTION!" indique un risque d'endommagement pour le produit, le procédé ou pour l'environnement.

2.1 UTILISATION DU MANUEL

- Toutes les descriptions, instructions et tous les caractéristiques techniques de ce manuel se basent sur les dernières données concernant la construction de la machine. Comme le développement du produit est poursuivi, le fabricant se réserve le droit aux modifications du produit sans préavis.

- Les éventuels défauts de fonctionnement et leurs causes probables peuvent être trouvés et réparés sur la base du tableau. Si vous ne pouvez pas réparer la machine vous-même, contactez le vendeur ou le service d'entretien autorisé par le vendeur.

IMPORTANT!

Lorsque vous commandez des pièces détachées ou demandez des instructions de réparation, communiquez les données sur la plaque de la machine au vendeur ou au réparateur pour raccourcir le délai d'attente et pour assurer la livraison d'une pièce correcte.

N.B.!
Inscrire les données de la plaque de la machine sur le dessin ci-dessous.

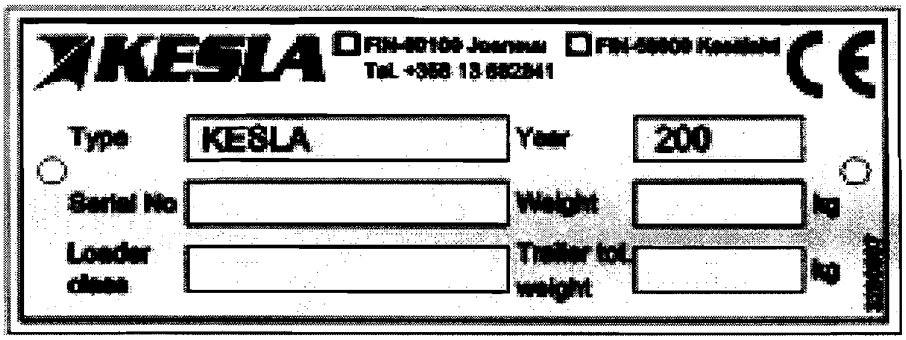

3 PRESENTATION DE LA MACHINE

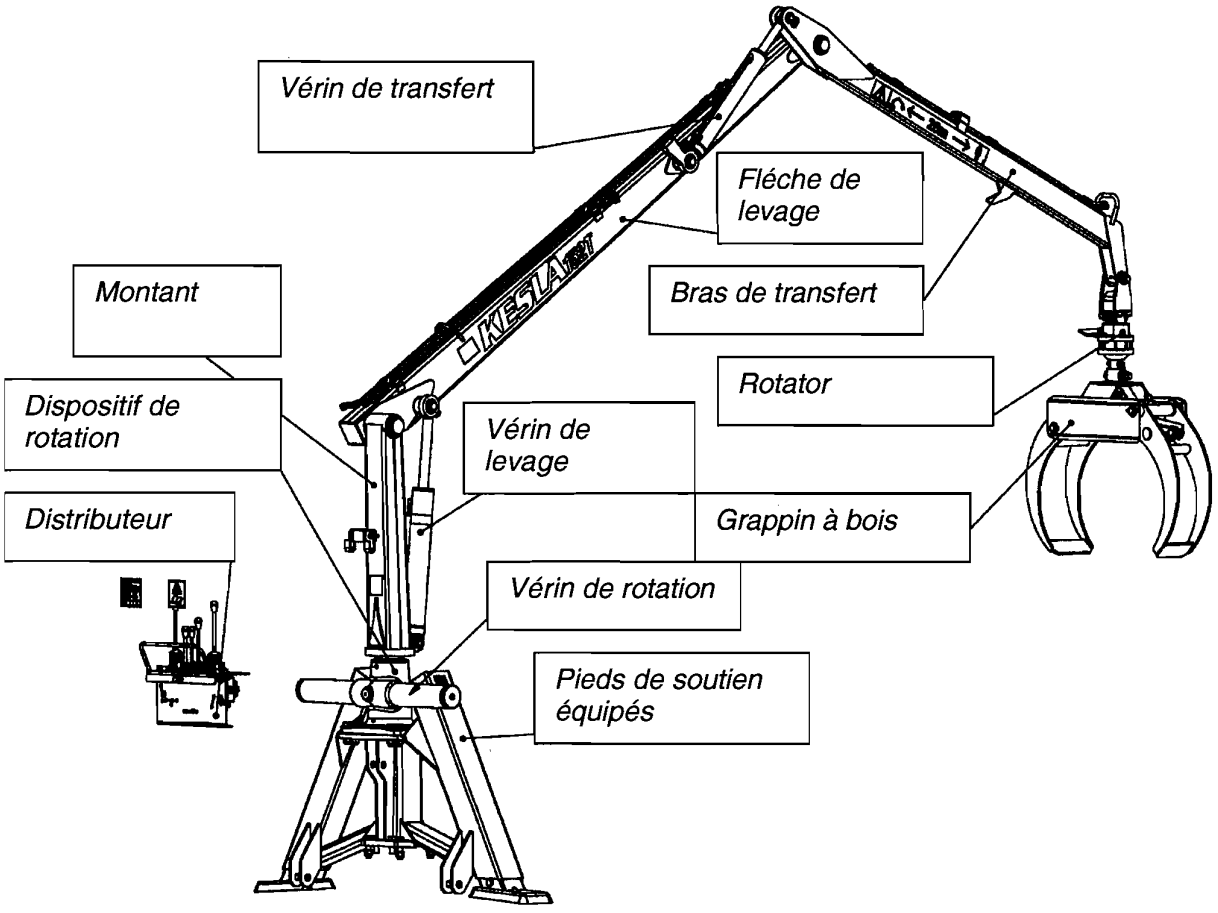

PRESENTATION DE LA MACHINE

3.1 TEXTES D'AVERTISSEMENT DE LA GRUE

Les textes d'avertissement concernant les instructions et les dangers liés à l'utilisation sont fixés sur la grue aux points ci-dessous indiqués. Il est important de les respecter pour éviter les accidents et l'endommagement de la machine.

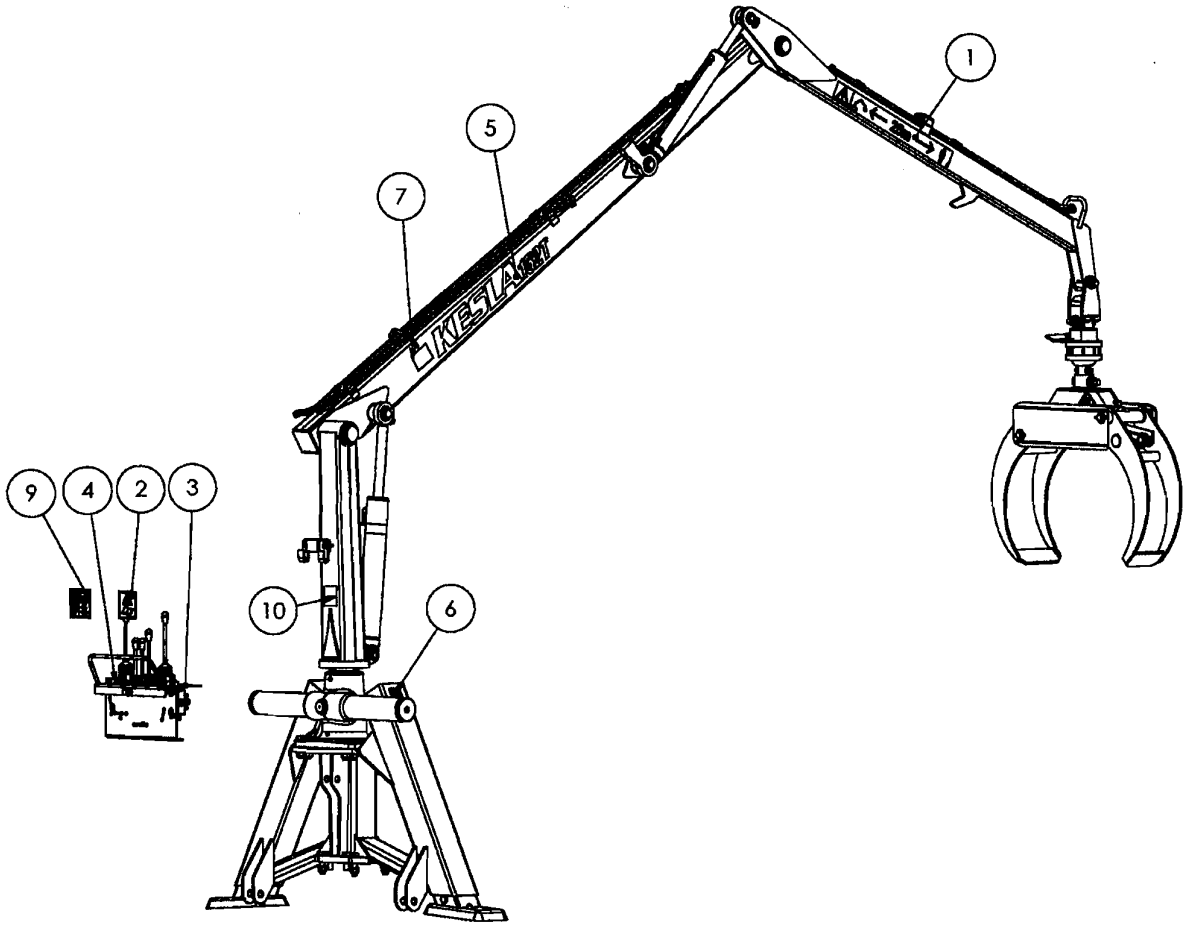

3.1.1 Autocollant n° 1

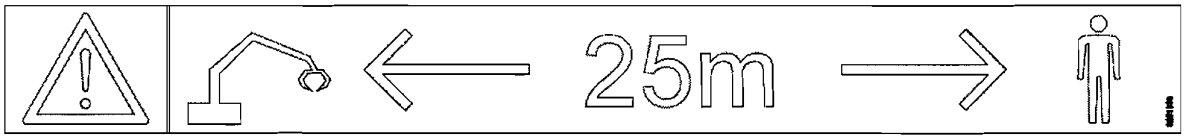

** Autocollant de zone de danger*

** L'autocollant annonce le rayon d'action de la grue mesuré du centre de rotation.*

** L'accès sur la zone de danger durant le levage est strictement interdit.*

3.1.2 Autocollant n° 2

** Cet autocollant rappelle l'utilisateur de se familiariser avec le mode d'emploi avant la mise en service, le montage, l'entretien ou la réparation de la grue*

** Si la grue est utilisée par plusieurs personnes, le propriétaire/détenteur doit guider les utilisateurs dans l'emploi, le montage, l'entretien ou la réparation de la machine et leur exiger qu'ils prennent connaissance du manuel de mode d'emploi.*

** Le propriétaire/détenteur doit remettre au fabricant de la grue le certificat de livraison ainsi que la déclaration qu'il a pris connaissance du mode d'emploi, dûment remplis, dans les 14 jours au maximum suivant la date de la livraison de la grue au client par le vendeur (voir les conditions de garantie) à l'adresse suivante: Kesla Oyj, Metsolantie 2, FIN-59800 KESÄLAHTI. (Fax +358-13-6828300) (Tél. +358-13-682841)*

3.1.3 Plaque n° 3

**Plaque de chargement*

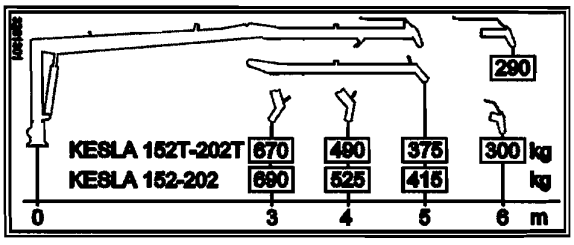

** Sur la plaque sont indiquées les charges maximales autorisées à l'extrémité de la rallonge quand elle est déployée au maximum, sans grappin, rotator et porte-grappin, dans le rayon de levage en question, mesuré du centre de rotation. P.ex. sur un rayon de 4,0 m, la charge admise est de 525 kg. (Kesla 152, 202)*

** Le poids total du grappin de bois, du rotator et du porte-grappin est de 95 kg.*

** La capacité de levage net avec le grappin équipé sur un rayon de 4 m est de 525 kg - 95 kg =430 kg (Kesla 152, 202)*

3.1.4 Autocollant n° 4

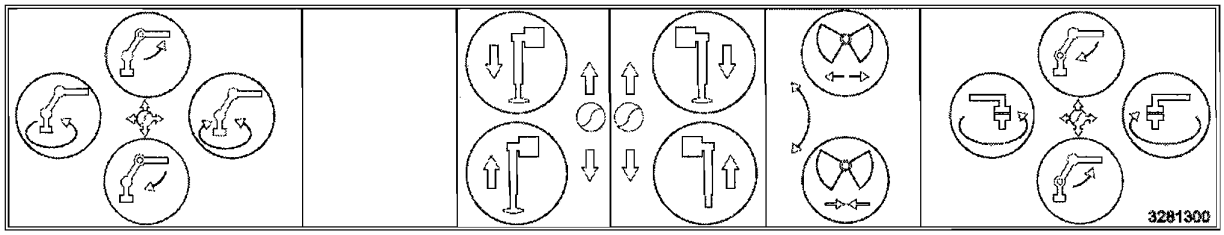

** Schéma des leviers*

** L'autocollant indique l'effet de la direction de mouvement des leviers de commande du distributeur. P.ex. lorsque le levier droit est tiré, la flèche de levage monte.*

** La présentation de l'autocollant peut différer en fonction de l'équipement du distributeur.*

3.1.5 Autocollant n° 5

KESLA 152T

** Autocollant de produit*

** Le nom et le type de la machine sont indiqués sur cet autocollant.*

3.1.6 Plaque n° 6

** Plaque de produit*

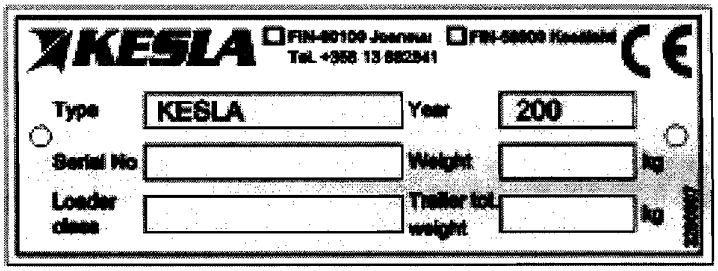

** Poids: inclut dispositif de rotation (sans stabilisateurs), montant, unités de flèches, vérins, grappin, rotator avec porte-grappin, distributeur avec tuyaux HD, barre de fixation, huile du dispositif de rotation et de la marche d'essai dans les vérins et les tuyaux.*

** HC1 catégorie de grue: pour la manutention du bois rond dans les domaines agricoles.*

** CE: conformité aux normes européennes*

** Type: Marque du produit*

3.1.7 Autocollant n° 7

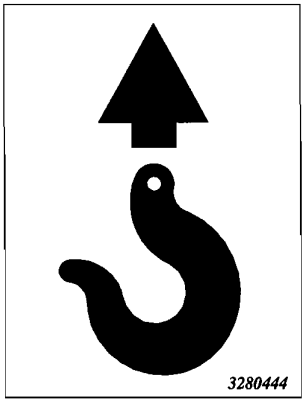

* Autocollant de points de levage

* Les points de levage de la grue détachée ou emballée pour transport sont indiqués sur cet autocollant.

* Ces points de levage ne doivent pas être appliqués lors du soulèvement de la grue, lorsqu'elle est montée sur un tracteur, une remorque ou sur une autre combinaison.

3.1.8 Autocollant n° 8

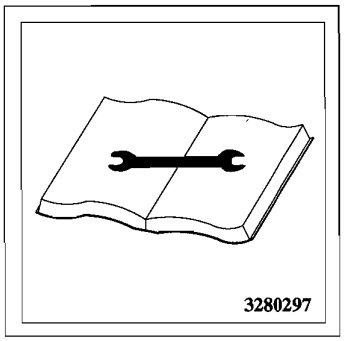

* Manuel de mode d'emploi

* L'endroit, où le manuel est conservé, est indiqué sur cet autocollant.

* Le manuel doit toujours être conservé dans cet étui, à la disposition de l'utilisateur

3.1.9 Autocollant n° 9

* Avertissement
* L'autocollant indique la distance minimale entre une partie de la grue ou la charge et une ligne électrique isolée ou non-isolée, en fonction de la tension de la ligne

* Par exemple, la distance minimale d'une ligne électrique dont la tension du conducteur est de 110 kV (110 000 V), est de 5 m.

AVERTISSEMENT WARNING
ATTENTION AUX LIGNES ELECTRIQUES !
ACCES SUR LA ZONE DE DANGER DURANT LE LEVAGE EST STRICTEMENT INTERDIT !

Tension nominale U kv	Distance minimale d'une ligne non-isolée m	Distance minimale d'une ligne isolée m
U<1	2	0,5
1<U<45	3	1,5
U<110	5	

* La distance minimale concerne aussi les éventuelles branches ou d'autres parties saillantes de la charge, susceptibles d'entrer en contact avec le courant du fil conducteur.

* L'autocollant est fourni avec le manuel de mode d'emploi.

* L'autocollant doit être fixé, lors de la première mise en service de la grue, dans le poste de pilotage, bien visible et le texte vers le conducteur.

* Lorsque l'autocollant est détruit ou la grue remplacée par exemple par un autre tracteur, il est important de demander un nouvel autocollant au vendeur de la grue.

3.1.10 Autocollant n° 10

** Autocollant d'interdiction*

** L'autocollant indique qu'il interdit d'utiliser la grue pour soulever des marchandises.*

3.2 EQUIPEMENTS OPTIONNELS POUR LA GRUE

Les grues Kesla 152 et 152T peuvente être montées soit sur l'attache 3 points du tracteur soit sur le bras de la remorque de débardage Kesla.

3.2.1 Montage sur le bras de la remorque à bogie

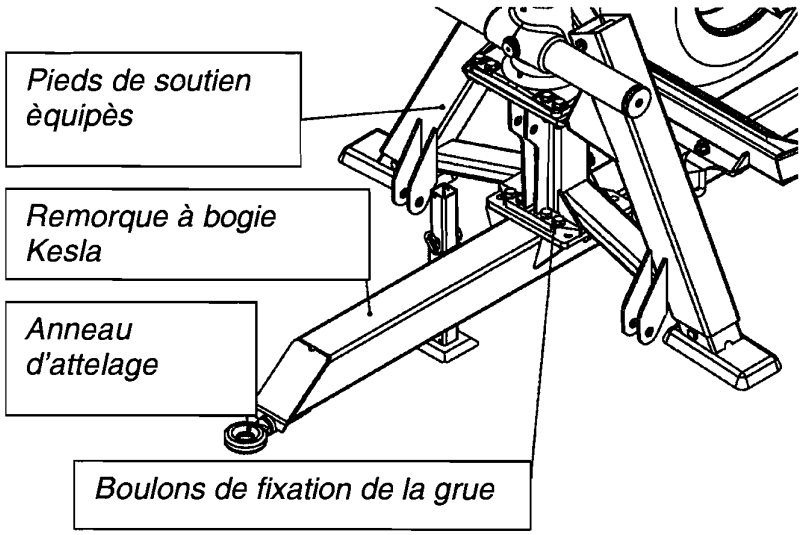

3.2.2 Montage sur l'attache 3 points

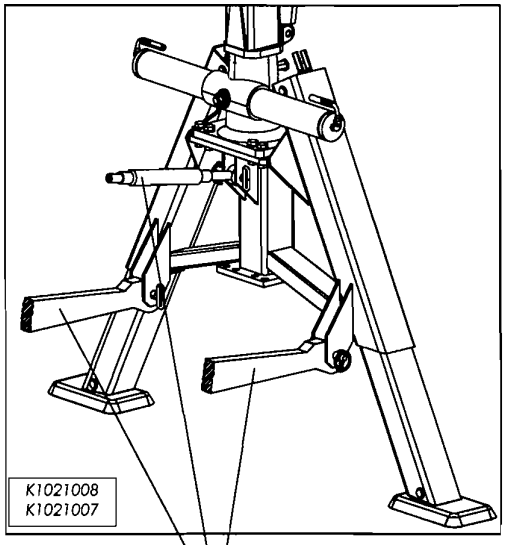

Attache 3 points du tracteur

4 EQUIPEMENTS OPTIONNELS

Les grues Kesla peuvent être munies de nombreux équipements optionnels, qui permettent d'adapter la machine pour des usages multiples dans le travail de la ferme.

Les accessoires suivants sont disponibles pour les grues Kesla:

- Pince à fourrage

- Grappin pour le gravier

- Bras de distributeur pour faciliter le levage du distributeur dans la cabine

5 FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE

5.1 UTILISATION DE LA GRUE

La grue forestière Kesla 152 – 152T a été conçue pour les travaux agricoles et forestiers de la ferme. Elle est spécialement bien adaptée pour le chargement et le soulèvement du bois rond, du fourrage, du fumier, du sable, de l'engrais en vrac, etc.
Dans l'utilisation forestière, la grue convient pour les éclaircies réalisées par le propriétaire lui-même, mais elle peut également être utilisée pour les travaux par contrat moins importants.

5.2 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA GRUE

Les mouvements de la grue sont commandés par le conducteur par l'intermédiaire du distributeur, qui transmet la pression hydraulique, développée par le tracteur, dans les vérins hydrauliques de la grue. Les vérins produisent les fonctions souhaitées: pivotement des flèches, soulèvement de la flèche de levage, pression des mâchoires du grappin, etc. Le distributeur de la grue est équipé de soupapes de décharge à l'aide desquelles la surcharge de la machine est évitée.

6 CONSEILS DE SECURITE

6.1 CONSEILS GENERAUX POUR LA SECURITE

** Les grues Kesla sont destinées pour l'utilisation normale dans les travaux agricoles et forestiers de la ferme et elles peuvent être manoeuvrées uniquement par une personne ayant une expérience générale sur l'utilisation des machines agricoles.*

** Prendre connaissance du manuel de mode d'emploi du tracteur avant le branchement de la grue sur le système hydraulique du tracteur. Les systèmes hydrauliques équipés d'une pompe à débit variable exigent une modification dans la soupape directionnelle de la grue. Contacter le vendeur ou le fabricant avant le branchement de la grue sur le tracteur. Le distributeur est branché à l'usine au système de débit constant.*

** Se familiariser avec la grue, son fonctionnement, ses dispositifs de commande ainsi que les instructions d'utilisation, avant la mise en service de la machine. Il est interdit d'utiliser la grue, si le mode d'emploi et les conseils de sécurité ne sont pas étudiés.*

** Respecter les avertissements et les instructions fixés sur la machine pour éviter les dommages.*

** Prendre toutes les précautions en montant la grue sur le tracteur ou la remorque et en la démontant.*

** S'assurer qu'il n'y ait personne sur la zone de danger de la grue que vous utilisez.*

** Ne jamais mettre la main ou une autre partie du corps entre les éléments et les articulations de la grue ou au-dessous de la charge, lorsque la machine est en marche. Il est également interdit de se trouver entre la grue et le tracteur ou la remorque.*
Danger d'écrasement!

** S'assurer que le sol soit suffisamment ferme sous les points d'appui de la grue pour éviter le risque de renversement dû à l'effondrement du sol sous les pieds stabilisateurs pendant le levage.*

** La pression hydraulique ne doit pas être branchée sur la grue lors du démarrage du tracteur.*

** Ne jamais laisser le tracteur qui est en marche sans surveillance, même pour un court instant.*

** Après le travail, reposer la grue et le grappin solidement sur le sol, arrêter le moteur, serrer le frein de stationnement et enlever la clé de contact afin d'empêcher l'utilisation non autorisée.*

** Respecter absolument les distances de sécurité des lignes électrique sous tension.*

** Ne jamais utiliser une grue défectueuse, car dans ce cas, l'effondrement brusque de la construction peut causer un accident*

** Ne jamais laisser un tiers utiliser la grue avant de s'assurer que la personne connaisse les instructions d'emploi et de sécurité.*

** Avant de commencer l'entretien et les réparations sur la grue, poser la grue et le grappin équipé ou l'extrémité de la flèche sur un support solide de manière à ce qu'aucune partie de la machine ne se trouve soutenue par les vérins hydrauliques et le rotator. Eteindre le moteur du tracteur, débrancher la pression hydraulique de la grue, serrer le frein de stationnement et enlever la clé de contact. Cela empêche les mouvements involontaires de la grue.*

** Ne jamais utiliser, entretenir ou réparer la grue sous l'influence de l'alcool ou d'une drogue. (Risque important pour la sécurité / Code pénal)*

6.2 CONSEILS SPECIFIQUES POUR LA SECURITE

6.2.1 Attache 3 points du tracteur

Suivre les conseils de sécurité lors du montage de la grue sur l'attache 3 points du tracteur.

** S'assurer que la charge utile des attaches du tracteur soit suffisante pour l'utilisation de la grue.*

** Vérifier qu'il n'y ait pas de torsions ou de fractures dans les parties de l'attache et que les limiteurs latéraux soient en bon état. Remplacer les pièces défectueuses.*

** Utiliser uniquement une tige poussoir, qui est en bon état et assez solide.*

** Laisser absolument le sondage de la résistance de traction du tracteur bloqué, lorsque la grue est installée sur l'attache.*

** Lors du montage de la grue sur l'attache, prendre toutes les précautions à cause du danger d'écrasement.*

6.2.2 Circuit hydraulique

Suivre les conseils de sécurité relatifs au système hydraulique, lors du branchement et de l'utilisation du circuit hydraulique de la grue.

** Lorsque le tracteur est démarré, la pression hydraulique ne doit pas être couplée sur la grue.*

** Soutenir la grue pendant l'entretien ou la réparation de façon à ce qu'aucune partie de la machine ne repose sur le vérin hydraulique.*

** Il est absolument interdit de changer les valeurs de pression des limiteurs de pression du distributeur. La hausse de la pression cause une surcharge dans la construction de la grue.* ***Danger d'accident!***

** Conserver les tuyaux hydrauliques flexibles et rigides en bon état et remplacer les tuyaux détériorés. Un tuyau hydraulique brisé peut provoquer un jet d'huile de haute pression, qui peut pénétrer dans la peau et causer une grave inflammation. Dans ce cas, se rendre immédiatement chez le médecin.*

** Conserver en place et en bon état la plaque de protection fixée sur le distributeur, qui empêche les jets d'huile.*

** Prendre toutes les précautions lors de la mise en service de la grue, après la réparation du système hydraulique et dans le cas où de l'air a pénétré dans le circuit pour une autre raison. L'air dans le circuit hydraulique peut causer des mouvements imprévisibles pour la grue.* ***Danger d'accident!***

** Lors du renouvelement des composants et des fils du système hydraulique, utiliser uniquement des pièces détachées dont la résistance à la pression est suffisante.*

6.3 MONTAGE DES EQUIPEMENTS OPTIONNELS ET CHANGEMENTS DE CONSTRUCTION

** Contacter Kesla Oyj avant de monter des équipements en dehors de la gamme de produits de Kesla Oyj. Il est possible que l'équipement ne convienne pas pour la grue, qui peut être endommagée et par conséquent provoquer un accident.*

** Contacter le fabricant avant d'effectuer un changement sur les constructions de la grue. La modification de la construction peut causer une surcharge et par conséquent un accident.*

6.4 ENTRETIENS ET REPARATIONS

** Pendant l'entretien ou la réparation, la grue doit être posée solidement sur le sol, de façon à ce qu'aucune partie de la machine ne repose sur le vérin hydraulique. Eteindre le moteur du tracteur, serrer le frein de stationnement et enlever la clé de contact.*

** S'il est nécessaire d'effectuer des soudures de réparation sur les constructions, il faut impérativement contacter le fabricant, qui fournira les instructions de réparation et informera sur les autres points à tenir compte. Les soudures de réparation doivent être effectuées par un soudeur compétent, car une construction mal réparée peut se rompre brusquement et provoquer un accident.*

** Lors de la réparation ou l'entretien du distributeur, seules les pièces détachées orginales peuvent être utilisées. La modification des valeurs de pression des limiteurs de pression du distributeur est strictement interdite. La hausse de la pression peut causer une surcharge et par conséquent, endommager la grue.* ***Danger d'accident!***

6.5 STOCKAGE

** Avant de reposer la grue sur son support de stockage, contrôler que celui-ci ne puisse s'effondrer pendant la durée du stockage, par exemple à cause du dégel du sol, de la pluie, etc.*

** Mettre l'unité des flèches et le grappin dans la position de transport.*

** Soutenir la grue de façon à ce qu'elle ne puisse se renverser pendant le stockage.*

** Empêcher les enfants de jouer à la proximité de la grue.*

** Ne pas stocker la grue dans un angle d'inclinaison supérieur à 25° pour éviter la fuite de l'huile du dispositif de rotation.*

6.6 CONSEILS DE SECURITE POUR LA ROUTE

** Mettre la grue dans la position de transport avant le départ.*

** S'assurer que la combinaison est contrôlable dans toutes les situations durant le transport. Tenir compte de la distance de freinage prolongée.*

** Respecter les distances de sécurité des lignes électriques, lorsque la combinaison se trouve près des fils électriques/de téléphone.*

** Prendre en considération la hauteur de la combinaison aux intersections routières à plusieurs niveaux.*

** Conduire avec extrême prudence dans les virages, sur des terrains inclinés ou mous et sur une route gelée. Le centre de gravité de la combinaison tracteur-grue est plus haut que celui du tracteur seul.* ***Risque de basculement!***

** Respecter tout le code de la route dans la circulation sur une voie publique.*

** S'assurer avant le départ, que tous les équipements exigés, les phares, les réflecteurs et les triangles de véhicule lent soient en place et fonctionnent.*

** Vérifier la pression d'air des pneus.*

** Ne pas transporter la grue sous l'influence de l'alcool ou d'une drogue.*

6.7 CONSEILS DE SECURITE LORS DE LA MANIPULATION DES HUILES ET DES GRAISSES

** Eviter le contact de l'huile ou de la graisse avec la peau. Celles-là peuvent contenir des additifs, qui sont nuisibles, lors du contact répété avec la peau. Suivre les instructions et consignes du fabricant et des autorités dans la manipulation de ces produits.*

** Utiliser les vêtements de protection adéquats, des crèmes protectrices ou des gants convenables lors de la manipulation des huiles et des graisses.*

** Ne jamais utiliser les lubrifiants ou les graisses pour nettoyer les mains. Les éventuelles particules de métal et additifs peuvent être nuisibles pour la peau.*

** Ne pas utiliser les vêtements imbibés d'huile ou de la graisse.*

** Ne pas conserver dans les poches les outils ou d'autres objets souillés d'huile.*

** Dans le cas où l'huile ou la graisse provoque une réaction de la peau, se rendre immédiatement chez le médecin.*

** L'huile résiduelle après les entretiens et les réparations doit être amenée au traitement correct.*

7 MISE EN SERVICE

Cette partie du manuel comprend les instructions pour les mesures préparatives et les conseils spécifiques de sécurité, avant le commencement du travail.

7.1 CONSEILS SPECIFIQUES POUR LA SECURITE

** Apprendre l'arrêt rapide du moteur du tracteur afin d'éviter les jets d'huile sur le terrain causés par l'endommagement de la soupape de la grue.*

** Prendre toutes les précautions lors du montage de la grue sur le tracteur ou la remorque.*

** S'assurer que la stabilité de la combinaison soit suffisante en toutes circonstances. (Calcul de stabilité sur les pages 67)*

** Veillez à ce qu'il n'y ait aucune tierce personne sur la zone de danger du tracteur et de la grue pendant le montage et l'utilisation.*

** Se familiariser avec les rayons d'action du distributeur et le fonctionnement des manettes de commande avant la mise en service.*

7.1.1 Mesures préparatives lors de la mise en service

** Montage de la grue sur le tracteur*

** Montage de la grue sur le bras de la remorque*

** Installation du support avant et des arceaux de sécurité*

** Montage et démontage de la console supplémentaire*

** Protection des tuyaux hydrauliques*

** Branchement du système hydraulique*

** Autocollants*

7.2 MONTAGE DE LA GRUE SUR LE TRACTEUR

7.2.1 Conseil de sécurité

** Lorsque la grue est fixée sur le tracteur, il est nécessaire de travailler entre les deux machines. Prendre toutes les précautions nécessaires.* ***Danger d'écrasement!***

La grue peut être raccordée au dispositif de levage à 3 points du tracteur.

7.3 MONTAGE DE LA GRUE SUR L'ATTACHE 3 POINTS DU TRACTEUR

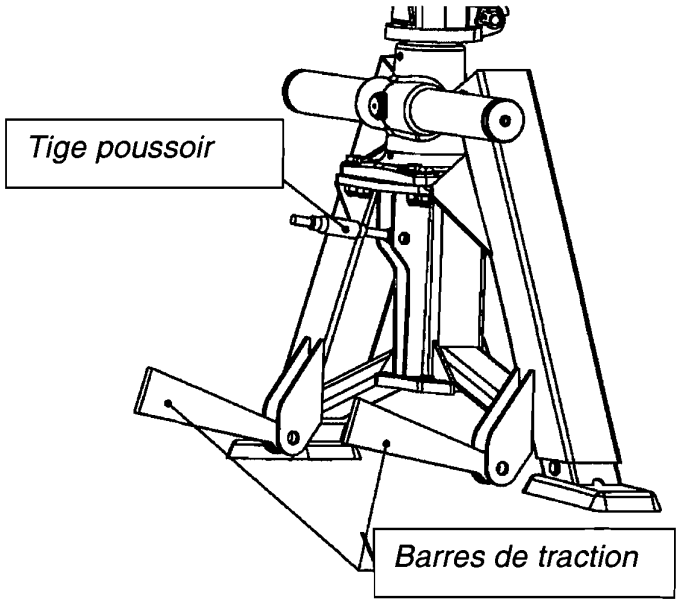

- Libérer les limiteurs latéraux des barres de traction.

- Fixer les barres de traction sur les cornières du châssis inférieur de la grue.

- Fixer la tige poussoir sur le support de bridage du tracteur de manière à ce que l'extrémité de la tige soit le plus près possible du point de fixation du support de bridage sur le châssis. De cette manière, le support de la tige poussoir est soumis à la charge minimale. Voir le dessin.

- Pour faciliter la fixation de la tige poussoir sur la grue, il est souvant utile de brancher les tuyaux de pression et de retour (voir les instructions préalablement) sur le tracteur pour que la tige poussoir puisse être fixée en contrôlant la position de la grue à l'aide de la flèche. Mettre la grue dans la position verticale à l'aide de la tige poussoir.

- Verrouiller les boulons de fixation de la grue à l'aide des goupilles à anneau et bloquer les limiteurs latéraux.

- Le sondage de la résistance de traction de la tige poussoir doit être bloqué, lorsque la grue est fixée sur l'attache 3 points.

7.4 MONTAGE DE LA GRUE SUR LE BRAS DE LA REMORQUE DE DEBARDAGE KESLA

Conseil de sécurité

AVERTISSEMENT !

** Lorsque la grue est fixée sur le bras de la remorque, il est nécessaire de travailler entre les deux machines.* ***Danger d'écrasement!***

7.4.1 Montage de la grue sur le bras de la remorque en utilisant les pieds de soutien

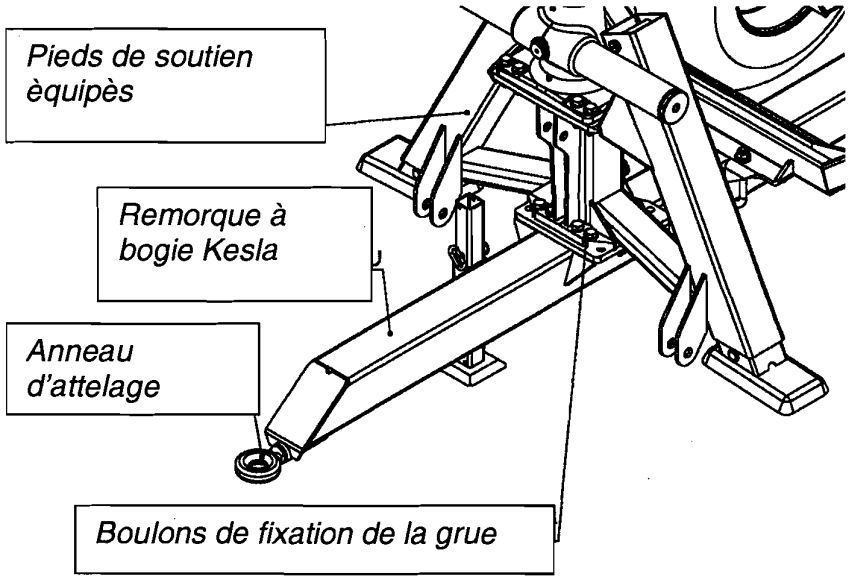

- Baisser le point d'attelage de la remorque jusqu'au sol.

- Nettoyer la surface supérieure et les trous filetés de la plaque de fixation montée sur le bras.

- Reculer la grue sur son attache au-dessus de la plaque de fixation du bras de la remorque et fixer les mâchoires du grappin sur le tube du châssis de la remorque.

- Positionner les trous de la bride de montage et visser tous les boulons de fixation M20x70 8.8 (10 pcs.) légèrement jusqu'au bout.

- S'assurer que les brides de montage sont solidement l'une contre l'autre.

- Serrer les boulons de fixation en diagonale et en deux phases, jusqu'au couple de serrage de 430 Nm.

7.5 MONTAGE DU DISTRIBUTEUR

- Tâcher de monter le distributeur de la grue de telle façon que les manettes de commande soient en position verticale, à la hauteur et distance convenable par rapport au conducteur.

- Si possible, monter le cadre du distributeur à l'extérieur de la cabine. Cela permet d'éviter les jets d'huile en cas de ruptures de tuyaux flexibles.

- Fixer le distributeur solidement pour qu'il résiste aux contraintes des terrains accidentés et qu'il ne bouge pas pendant l'utilisation.

7.5.1 Protection des tuyaux hydrauliques flexibles

S'il est nécessaire d'acheminer des tuyaux hydrauliques dans la cabine, une protection doit être assurée afin de protéger l'utilisateur des jets d'huile en cas de rupture de tuyaux.

- Placer et protéger les tuyaux de manière à éliminer tout risque d'usure ou de torsion et veiller à ce qu'ils ne restent pas coïncés lors de l'utilisation du dispositif de levage ou d'un accessoire.

7.5.2 Protection des vérins

- Les tiges de piston des vérins ont été protégées à l'usine avec de la graisse de stockage, qui doit être enlevée avant la mise en service de la grue. Une épaisse couche de graisse et les impuretées, qui y adhèrent, peuvent endommager les joints.

7.6 BRANCHEMENT DU SYSTEME HYDRAULIQUE

7.6.1 Généralités

Vérifier la compatibilité des huiles avant le branchement de la grue sur le système hydraulique du tracteur. Le fonctionnement de la grue a été testé à l'usine avec l'huile Esso Unifarm 10W/30, qui répond aux normes de API, SE, CC, CD et AP GL-4 et convient également pour les freins à bain d'huile. Le circuit de la grue contient environ 14 litres d'huile au moment de la livraison.

Si les systèmes hydrauliques du tracteur et de la grue sont séparés, le choix de l'huile pour la grue est plus libre. Les huiles recommandées sont énumérées dans le chapitre sur l'entretien. La propreté est une condition primordiale dans les montages hydrauliques, car les impuretés causent de l'usure prématurée et des défauts de fonctionnement.

7.6.2 Montage

- Les tuyaux de pression et de retour du distributeur sont équipés de coupleurs rapides de 1/2". Brancher le tuyau de pression sur une sortie à simple ou à double effet. Le coupleur rapide du tuyau de pression est marqué avec la couleur rouge. Il est conseillé que le tuyau de retour soit branché directement sur le réservoir, au-dessous du niveau d'huile. Il est également recommandé d'équiper le tuyau de retour d'un filtre de retour dont le débit

nominal est trois fois supérieur à celui de la pompe et la capacité filtrante de 10 µm (env. 25 µm abs.), si le tracteur n'est pas muni de filtre interne assez efficace.

Dans certains distributeurs le prépilotage des broches est réalisé hydrauliquement et la commande nécessite un tuyau de retour supplémentaire. Le tuyau en question doit être raccordé directement au réservoir sans raccord rapide. Un couplage incorrect peut endommager le distributeur. Des distributeurs nécessitant un tuyau supplémentaire sont, entre autres, les distributeurs ON/OFF et à prépilotage hydraulique de Valwoil.

- La pression continue maximale recommandée pour l'huile de retour est de 10 bars (Pour le contrôle de la pression, voir la partie entretien). Un branchement incorrect des tuyaux de pression et de retour peut endommager le distributeur. Vérifier toujours avant de brancher la pression que le tuyau de retour reste hors pression.

- Si la grue est utilisée avec un débit de plus de 50 l/min, il est possible que la pression de l'huile de retour dépasse le niveau recommandé. Dans ce cas le tuyau de retour doit être raccordé au tracteur sans le coupleur rapide, de préférence directement au réservoir d'huile hydraulique.

- Lors du montage et du rebranchement, il est important de s'assurer que le circuit de retour ne soit pas bouché par exemple à cause de la position du distributeur du tracteur, d'un mauvais coupleur rapide ou d'une connexion incorrecte de ce coupleur. Un circuit de retour bouché peut endommager le distributeur ou la pompe hydraulique de la grue.

7.6.3 Branchement d'un circuit fermé (p.ex. John Deere)

Un jeu de pièces de raccordement et les instructions de montage sont fournis par le fabricant.

7.7 AUTOCOLLANTS

Un autocollant avec les distances de sécurité des lignes aériennes sous tension est fourni avec la grue. Cet autocollant doit être fixé à un endroit, par exemple à l'intérieur de la vitre arrière du tracteur, où il est bien en vue et facilement lisible durant l'utilisation de la grue.

8 CONTROLES

Les points relatifs au contrôle de la grue sont décrits dans cette partie du manuel.

8.1 CONTROLE DE MONTAGE

Le contrôle de montage doit être effectué pour chaque montage de grue avant la première mise en service.

8.2 CONTROLE ANNUEL

Un contrôle complet de la grue doit être exécuté au moins une fois par an ou à des intervalles plus courts, s'il existe une raison spéciale pour cela.

8.3 INSPECTEUR

Le contrôle doit être exécuté par une personne ayant une connaissance suffisante de la construction et du fonctionnement de la grue.

8.4 RAPPORTS DE CONTROLE

Les formulaires de contrôle de montage et de contrôle annuel sont inclus dans la livraison de chaque grue. Ces formulaires doivent être remplis à chaque contrôle et les rapports conservés dans la grue au moins deux ans à partir de la date du dernier contrôle.

8.5 EXECUTION DU CONTROLE

8.5.1 Conseil de sécurité

Les conseils de sécurité concernant l'utilisation normale de la grue s'appliquent également à l'exécution du contrôle.

** S'assurer que la stabilité de la grue est suffisante durant le contrôle.*
** Veiller à ce qu'il n'y ait personne sur la zone de danger du tracteur et de la grue durant le contrôle.*
** Ne pas se mettre sous la grue ou sous la charge pendant le contrôle. Prudence.*
** Respecter les distances de sécurité des lignes électriques sous tension.*

8.5.2 Exécution

- Le test de chargement a été effectué à l'usine conformément à la norme SFS 4261 et enregistré sur le rapport de contrôle.
- Le rapport de chaque contrôle doit inclure la date du contrôle et la signature du contrôleur.
- La stabilité de la combinaison est déterminée uniquement lors du contrôle de montage, si la combinaison n'a subi aucune modification pouvant influencer sa stabilité. Les instructions pour le contrôle de la stabilité ont été présentées dans le chapitre intitulé "stabilité".

8.5.3 Dispositifs de commande

- Les manettes du distributeur doivent fonctionner souplement et revenir dans la position centrale sans difficulté.
- Vérifier que le fonctionnement des manettes soit conforme au mode d'emploi. Si l'ordre des manettes a été modifié à la demande de l'utilisateur et diffère de la norme SFS 4772, cette modification doit être signalée sur le rapport de contrôle.

8.5.4 Plaques et autocollants

Les plaques et autocollants suivants doivent se trouver dans la grue:
- plaque de machine
- plaque de chargement visible à partir du poste de pilotage
- autocollant indétachable indiquant les fonctions des manettes de commande
- plaque indiquant les distances minimales des lignes électriques sous tension, fixée à un endroit bien visible (à l'intérieur de la cabine, autocollant indétachable).
- autocollant **"zone de danger 20"** des deux côtés de l'unité de flèches, sur les grues destinées à la manipulation du bois rond, qui n'ont pas été équipées de soupapes de rupture de tuyau ou d'abaissement de charge.
- autocollant interdisant l'utilisation de la grue pour soulever des marchandises.

8.5.5 Tuyaux hydrauliques flexibles et rigides

- Vérifier que les tuyaux hydrauliques flexibles ne montrent aucun signe d'usure ou de détérioration pouvant causer une rupture de tuyau.
- Vérifier que les raccords et les tuyaux hydrauliques rigides ne soient pas tordus ou endommagés de façon qu'ils puissent causer une rupture soudaine.
- Contrôler également l'état des protections de tuyaux et leurs mouvements dans les différentes positions.

8.5.6 Constructions portantes en acier et soudures

- Vérifier les constructions en acier et les soudures après la marche d'essai pour la détection de ruptures, de fissures ou d'autres transformations permanentes dangereuses.
- Vérifier qu'aucune soudure de modification ou de réparation non-conforme n'ait été effectuée sur les constructions de la grue.

8.5.7 Verrouillage des axes

- Vérifier que tous les verrouillages des axes soient bien serrés.

8.5.8 Système hydraulique

- Vérifier qu'aucune modification au détriment de la sécurité n'ait été effectuée sur le système hydraulique, p.ex. que les tuyaux flexibles soient conformes à la classe de pression d'origine.

8.6 MARCHE D'ESSAI

La marche d'essai est effectuée en utilisant la charge maximale permise et avec les combinaisons de mouvements les moins favorables. La charge maximale autorisée est indiquée sur la plaque ou autocollant de chargement. Le poids de l'organe de levage et de tout autre accessoire y étant rattaché doit être pris en compte, lorsque la charge d'essai est déterminée. Le poids du grappin original complet est mentionné sur la fiche technique.

9 CONDUITE SUR LA ROUTE

Les conseils de sécurité routière, lorsque la grue est fixée sur un tracteur ou une remorque, sont présentés dans cette partie. Pour éviter les accidents, il est important de respecter ces conseils. Le fabricant et le concessionnaire déclinent toute responsabilité, si ces conseils n'ont pas été respectés.

9.1 POSITION DE TRANSPORT

** Mettre la grue dans la position de transport aussi basse que possible.*

** Nouer soigneusement tous les équipements optionnels montés sur la grue avant de s'engager sur une route. Par exemple un câble pendant du treuil.*

9.2 VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT ET DE LA CONTROLABILITE

** S'assurer de la stabilité suffisante de la combinaison, qui doit être contrôlable dans toutes les circonstances.*

** Contrôler les phares, les réflecteurs, le triangle de véhicule lent et les autres dispositifs de sécurité et de protection éventuels ainsi que la pression des pneus.*

** Ne pas dépasser le poids par essieu et le poids total autorisés, ni les dimensions de transport.*

** Vérifier avant le départ, qu'il n'y ait aucune personne à proximité de la combinaison et que la visibilité soit bonne.*

** Coupler le distributeur de la grue dans la position flottante, si le grappin est fixé sur la remorque et la grue est montée sur l'attache 3-points ou sur le pont arrière.*

9.3 CONDUITE, VITESSES ET PASSAGERS

** Respecter le code de la route dans les transports routiers.*

** Ajuster la vitesse de conduite selon les conditions. Conduire avec prudence sur les versants et dans les montées et les descentes.*

** Tenir compte des distances de freinage prolongées lors du transport des combinaisons. Conduire avec prudence sur la route glissante et les surfaces inégales.*

** Bien fixer la charge et tout autre objet détaché.*

10 UTILISATION

10.1 TRAVAIL AVEC LA GRUE

Cette partie du manuel concerne les questions relatives à l'utilisation de la grue

* *Généralités*
* *Principe de fonctionnement de la grue*
* *Choix de l'endroit où le travail est effectué*
* *Méthode de travail*
* *Entraînement*

10.1.1 Conseils de sécurité

** Prendre connaissance avec le mode d'emploi et les conseils de sécurité avant la première mise en service et les respecter pendant l'utilisation.*

** Toujours serrer le frein de stationnement pour la durée du chargement et/ou utiliser les cales sous les roues.*

** Avant le commencement du travail, s'assurer qu'il n'y a aucune tierce personne, aucun animal ou objet sur la zone de danger de la grue.*

** Ne jamais mettre la main ou une autre partie du corps entre les éléments de construction de la grue.* ***Danger d'écrasement.***

** Ne jamais se placer sous la charge ou sous les flèches.*

** Respecter les distances de sécurité des lignes électriques sous tension.*

** Ne jamais laisser la machine qui est en marche sans surveillance.*

** Eviter les mouvements brusques. Ne jamais mettre la rotation en position extrême à une vitesse élevée, la charge risque d'être balancée d'une façon dangereuse.*
Risque de renversement!

** S'assurer de la stabilité de la grue sur un sol mou et sur un terrain en pente.*

** S'assurer de la bonne visibilité dans tout le rayon d'action de la grue.*

** Il est interdit de soulever des charges au-dessus des personnes.*

* Au cas où une personne ou un animal s'approche de la zone de chargement, poser la charge sur le sol, avertir avec le klaxon et ne pas continuer le travail avant de s'assurer qu'il n'y ait personne sur la zone de travail.

* Il est interdit d'utiliser la grue pour soulever des personnes.

* Ne jamais utiliser une grue défectueuse.

10.2 GENERALITES

Une bonne connaissance du dispositif et une solide expérience pratique sont la meilleure garantie d'un travail efficace et sans danger. Chaque modèle de grue est différent quant à ses rayons d'action, ses vitesses de mouvement et ses caractéristiques de fonctionnement. Par conséquent, même un opérateur expérimenté devrait bien se familiariser avec les caractéristiques d'une nouvelle grue avant la mise en service proprement dite.

10.2.1 Principe de fonctionnement de la grue

La grue Kesla est une grue de chargement à commande hydraulique, qui est destinée pour la manutention et au chargement du bois, de la terre, des sacs de grande contenance, etc. et qui peut être montée sur un tracteur agricole ou sur une remorque forestière. Les mouvements de la grue sont commandés à l'aide du distributeur.

10.2.2 Choix de l'endroit où le travail est effectué

Il est toujours utile de tenir compte des conditions exigées de l'utilisation de la grue, lors de l'acquisition et du regroupage du matériel à charger.

10.2.3 Débardage

- Choisir le parcours de manière à ce que le chargement soit effectué sur un terrain le plus plat ferme et stable possible.

- Planifier l'emplacement des tas de bois de manière à pouvoir effectuer le chargement sans abîmer les arbres voisins.

- Tenir compte de l'espace libre exigé par la combinaison, lors de la planification des endroits où le véhicule est tourné.

- Choisir un parcours aussi droit que possible afin d'éviter au maximum les dégats sur les arbres qui restent sur pied.

- Tenir compte de la stabilité affaiblie de la combinaison lors du chargement sur un terrain incliné ou sur un sol mou.

10.3 METHODE DE TRAVAIL

10.3.1 Conseil spécifique de sécurité

** Ne pas brancher la pression hydraulique sur la grue avant d'avoir effectué toutes les préparations et pris toutes les mesures de sécurité.*

** Arrêter le travail dès que la sécurité est compromise.*

** S'assurer de la stabilité suffisante de la combinaison.*

** Travailler uniquement, lorsque la lumière est suffisante.*

10.3.2 Utilisation

- Démarrer le moteur du tracteur et brancher la pression hydraulique sur la grue.

- Laisser l'huile circuler quelques instants dans le distributeur avant de commencer l'utilisation.

- Répéter tous les mouvements de travail lentement pour assouplir les joints. Cela est particulièrement important aux basses températures.

- La température minimum recommandée pour l'utilisation est de -25° C. La grue peut cependant être utilisée par une température de -35° C, à condition que le reste du système hydraulique le permette. Il convient de remarquer que les joints hydrauliques s'usent plus rapidement aux basses températures, les tuyaux flexibles sont plus susceptibles d'être endommagés et avec plus de probabilité, la fragilité à froid agit sur les constructions en acier. Si la grue est utilisée par des températures inférieures à -25° C, il est conseillé de soulever des charges moins lourdes afin d'éviter les défauts inutiles.

- Eviter les mouvements et changements de direction brusques pour assurer un travail efficace, sans danger et réparation inutile.

- Noter bien les rayons de mouvement et les positions de la grue où elle risque de heurter la cabine de sécurité ou les autres parties de la machine.

- Ajuster la grue, à l'aide des stabilisateurs, dans une position aussi verticale que possible.

- Fixer les mâchoires du grappin sur la charge avec soin et toujours aussi près du centre de gravité que possible.

- Si les levages sont effectués sur un sol instable, déplacer la charge près du sol et réaliser le levage de plus près si nécessaire. Si la combinaison commence à se renverser, laissez tomber la charge aussi vite que possible.

- Les grues destinées pour le montage sur tracteur sont équipées de distributeurs avec positions flottantes pour les circuits de rotation, de levage et de transfert, ce qui permet de poser la flèche sur la charge de la remorque pour les transports courts. Pour enclencher une position flottante, la manette est poussée au-delà de son arrêt de mouvement normal, ce qui la bloque dans cette position.

Branchement de la position flottante

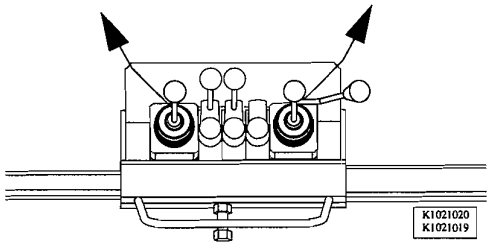

10.4 INSTRUCTIONS D'ARRET D'URGENCE

10.4.1 Risque de renversement

AVERTISSEMENT !

- Pousser immédiatement la manette de commande de la flèche de levage à fond, dans la position d'abaissement.

- Maintenir la manette continuellement dans la position d'abaissement extrême jusqu'à ce que la charge soit posée sur le sol. Si l'abaissement est interrompu, l'arrêt subit de la charge augmente le risque de renversement.

- Dans le cas où la combinaison risque de se renverser, ne pas effectuer l'abaissement à l'aide de la flèche de transfert, car la charge peut alors heurter la cabine.

- Lorsque le tracteur se renverse, suivre les instructions qui se trouvent dans la cabine du tracteur. Ne pas sortir de la cabine, car le danger de se trouver sous la charge tombante ou sous la combinaison elle-même est grand.

- La cabine du tracteur a été conçue pour résister au renversement.

- Lors de l'achat d'un nouveau tracteur, il convient de vérifier que la cabine soit pourvue d'une plaque d'homologation officielle et que sa construction n'ait pas été modifiée.

- Il est interdit de fixer des accessoires sur le châssis de la cabine par percement ou par soudage.

- Lorsque le tracteur s'est renversé, mettre la batterie hors circuit pour éviter le risque d'incendie.

10.5 ARRET D'URGENCE EN CAS DE RUPTURE DE TUYAU

- Lors d'une rupture des tuyaux hydrauliques flexibles ou rigides entre le distributeur et la grue, arrêter le moteur du tracteur et poser la charge sur le sol. Débrancher le débit d'huile hydraulique. Réparer le point endommagé. Enlever l'huile minérale, qui a coulé sur le sol aussi soigneusement que possible et transporter les déchets dans un établissement où ils sont traités.

- Lors d'une rupture dans le tuyau de pression principal allant vers le distributeur, arrêter le débit en débranchant le levier de commande de la sortie hydraulique du tracteur ou en arrêtant le moteur du tracteur à l'aide du commutateur d'arrêt. Réparer le point endommagé. Enlever l'huile minérale, qui a coulé sur le sol, et la remettre à un établissement de traitement de déchets.

- Si les mouvements de la grue se ralentissent brusquement ou s'arrêtent complètement, débrancher la sortie hydraulique du tracteur et arrêter le moteur du tracteur. Vérifier les couplages à raccords rapides du distributeur de la grue. Il est probable que la circulation d'huile vers la grue est bloquée.

10.6 ARRET DE LA GRUE EN CAS DE FONCTIONNEMENT NON-COMMANDE

- Si la grue commence à fonctionner sans commande, par exemple à cause d'un court-circuit ou parce que le tuyau de retour s'est détaché du coupleur rapide, arrêter le moteur du tracteur à l'aide du commutateur d'arrêt. Réparer le défaut avant de redémarrer la grue.

10.7 ENTRAINEMENT

Il est préférable d'effectuer l'entraînement pratique avec le moteur au ralenti et en utilisant des charges légères. Avec la progression dans l'habileté, la vitesse des mouvements peut être augmentée en montant le régime du moteur. Un conducteur expérimenté peut effectuer plusieurs mouvements à la fois en réglant la vitesse de différentes manoeuvres selon le besoin.

11 ENTRETIEN

Cette partie du manuel est consacrée aux mesures d'entretiens périodiques ainsi qu'aux vérifications et réglages nécessaires.

* *Lubrification*
* *Vidange*
* *Réglages*
* *Détermination du degré d'usure des paliers*
* *Soudures de réparation*
* *Couples de serrage*
* *Changement de paliers*
* *Mesure de pression*
* *Stockage*

11.1 CONSEILS DE SECURITE

** La grue doit être positionnée solidement sur le sol pendant l'entretien, la réparation, le réglage et le nettoyage. Le moteur du tracteur doit être arrêté et la clé enlevée du contact.*

** Aucune partie de la grue ne doit reposer sur les vérins hydrauliques.*

** Veiller à ce que l'air n'entre pas dans les vérins hydrauliques, car cela peut causer des mouvement brusques et imprévisibles.*

11.2 CONSEILS DE SECURITE POUR LA MANIPULATION DES HUILES ET DES GRAISSES

** Eviter le contact de l'huile et de la graisse avec la peau. Celles-ci peuvent contenir des additifs, qui sont nuisibles, lors des contacts de peau répétés. Suivre les instructions du fabricant et des autorités lors de la manipulation de ces produits.*

** Utiliser des vêtements, des crèmes et des gants de protection adéquats lors de la manipulation des huiles et des graisses.*

** Ne pas utiliser les vêtements imbibés d'huile ou de graisse avant qu'ils soient nettoyés.*

** Ne pas conserver les outils ou autres objets tachés d'huile dans les poches.*

** Dans le cas où l'huile ou la graisse provoque une réaction de la peau, se rendre immédiatement chez le médecin.*

** Après les entretiens et les réparations, l'huile résiduelle doit être amenée à un centre de traitement des déchets.*

11.3 LUBRIFICATION

Les intervalles de lubrification donnés sont valables, lorsque la machine fonctionne avec une charge normale, dans les conditions habituelles. Raccourcir les intervalles de lubrification, si la la machine est fortement chargée ou si les conditions de travail sont défavorables à cause de la poussière sableuse, de la boue, etc.

11.3.1 Graisses lubrifiantes, generalites

GRAISSES RECOMMANDEES

BP	*Energrease LS-EP*
CASTROL	*LM Grease*
ESSO	*Beacon EP 2*
MOBIL	*Mobilux EP 2*
NESTE	*Graisse universelle GP 2*
SHELL	*Alransa Ep Grease 2*
TEBOIL	*Multi-Purpose Extra*
TEXACO	*Martak All Purpose*

Toutes les graisses lubrifiantes contenant des additifs solides, p.ex. du sulfure de molybdène (Mo S2) et toutes les graisses à base de calcium peuvent causer de l'usure excessive dans les paliers et même endommager la surface des paliers.

11.3.2 Schema de lubrification

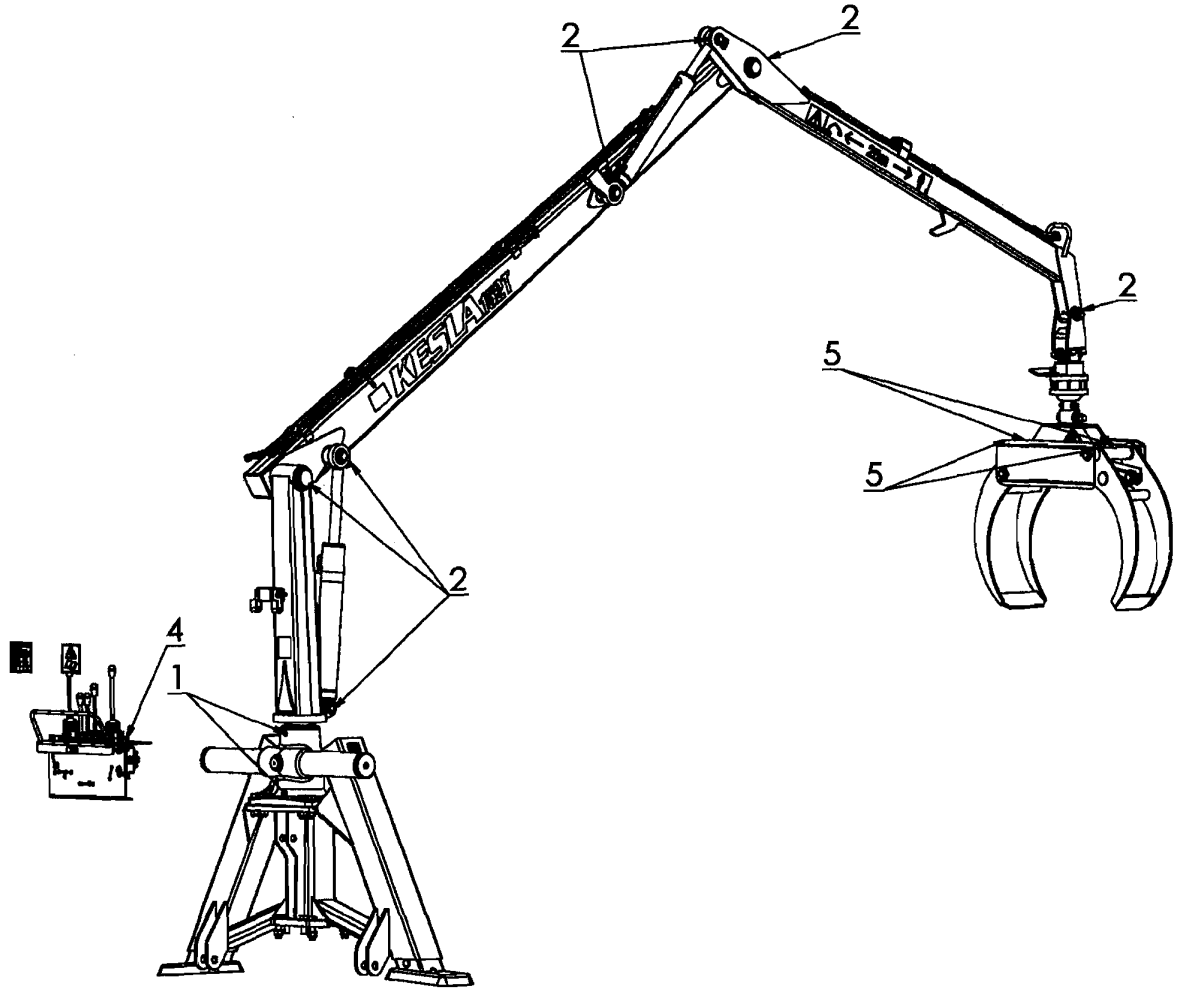

11.3.3 Lubrification du dispositif de rotation

- Lorsque le dispositif de rotation est graissé, il est important de tourner le montant dans les différentes positions pour assurer une lubrification égale. Le dispositif de rotation est lubrifié toutes les 10 heures d'utilisation.

- Schéma de lubrification, point 1.

11.3.4 Lubrification de l'unité de flèche et des vérins

- Les articulations de l'unité de flèche et des vérins sont lubrifiées toutes les 20 heures d'utilisation.

- Employer seulement la quantité suffisante de produit lubrifiant jusqu'à ce que la vaseline sorte de l'articulation.

- Schéma de lubrification, point 2.

11.3.5 Lubrification des bras télescopiques (concerne uniquement les grues avec rallonge)

- Le bras télescopique doit être rentré et sorti pour assurer une lubrification égale.

- Le bras télescopique est lubrifié toutes les 50 heures d'utilisation.

- Schéma de lubrification, point 3.

11.3.6 Lubrification du grappin

- Le grappin est lubrifié toutes les 20 heures d'utilisation.

- Employer seulement la quantité suffisante de produit lubrifiant jusqu'à ce que la vaseline sorte de l'articulation.

- Schéma de lubrification, point 5.

11.3.7 Lubrification du distributeur

- Les manettes du distributeur sont lubrifiées avec de l'huile lubrifiante toutes les 50 heures d'utilisation.

- Schéma de lubrification, point 4.

11.4 VIDANGE

Les intervalles de vindange donnés sont valables uniquement lorsque la machine fonctionne sous la charge normale, dans les conditions de travail habituelles. Raccourcir les intervalles de vidange, si la machine est fortement chargée ou si les conditions de travail sont défavorables à cause de la poussière, de l'humidité, etc.

11.4.1 Vidange du circuit hydraulique

- Le contrôle de quantité d'huile dans le circuit hydraulique est effectué toutes les dix (10) heures d'utilisation.

- La vidange du circuit hydraulique est effectuée toujours après les 50 premières heures d'utilisation.

- L'intervalle de vidange est de 250 heures d'utilisation, lorsque le tracteur n'est pas équipé de filtre de retour séparé pour l'huile hydraulique.

- L'intervalle de vidange est de 500 heures d'utilisation, lorsque le tracteur est équipé d'un système de filtrage d'huile hydraulique efficace.

- L'intervalle de vidange est de 1000 heures d'utilisation, lorsque le circuit hydraulique séparé est équipé d'un système de filtrage efficace.

- La quantité de remplissage d'huile est de 10 à 25 litres en fonction de la taille de la grue et par conséquent, une quantité importante d'huile reste inchangée dans le circuit. Pour cette raison, il est important de tenir compte de la qualité d'huile utilisée ainsi que de sa compatibilité avec l'huile de premier remplissage.

- Les huiles hydrauliques ainsi que les huiles de moteur et les huiles polyvalentes de haute qualité conviennent pour le système hydraulique. Celles destinées uniquement pour les vitesses ne sont généralement pas recommandées.

- Le premier remplissage a été effectué à l'usine avec de l'huile Esso Unifarm 10W/30. Il convient cependant de suivre en premier lieu les recommandations du fabricant du tracteur ou du système hydraulique séparé.

11.4.2 Huiles recommandées (système hydraulique)

MARQUE D'HUILE	SYSTEME HYDRAULIQUE DU TRACTEUR ET VITESSES (ETE ET HIVER)	SYSTEME HD SEPARE	
		Eté	Hiver
BP	Super Tractor oil Universal 10W/30 *)	Energol SHF 46	Energol SHF 32,22 **)
Castrol	MP 10W/30 *)	Hyspin AWH 46	Hyspin AWH 32 **)
Esso	Unifarm 10W/30 *)	Univis HP46	Univis HP 32,22 **)
Mobil	Mobiland Super Universal 10W/30 *)	DTE 16	DTE 15,13 **)
Neste	Delta Traktori Super Universal 10W/30 *)	Hydraulic 46	Hydraulic 22 **)
Shell	Agro Oil 10W/30 *)	Tellus Oil T 46	Tellus Oil 32,22 **)
Teboil	Monitra 10W/30 *)	Hydraulic Oil 46	Hydraulic Oil 32,22
Union / Texaco	Universal Tractor Oil 10W/30 *)	Rando Oil HDZ 46	Rando Oil HDZ 32 **) Hydraulic Oil HD 5W **)

**) Peut être utilisée comme huile d'hiver, si elle est recommandée pour l'utilisation toutes saisons par le fabricant du tracteur. Par des temprératures inférieures à -10° C, l'huile doit être chauffée en la faisant circuler à travers le distributeur pendant quelques minutes. Cela ainsi que le "chauffage du moteur" prolonge la durée de vie des joints hydrauliques.*

***) Si la température de l'huile ne dépasse pas les +60° C, même en été, l'huile peut être utilisée toute l'année.*

11.5 VIDANGE

- Sortir entièrement les vérins de levage, de transfert, d'extension et le vérin du grappin.

- Débrancher du vérin les tuyaux flexibles du côté de la tige et le tuyau de retour du système hydraulique. Si le tuyau de retour est muni d'un raccord rapide, ce raccord est

enlevé ou une rondelle séparée est accouplée sur le raccord pour maintenir la ligne de retour ouverte.

- Placer l'extrémité du tuyau de retour et du tuyau du côté de la tige du vérin de levage dans le récipient d'huile de vidange.

- Rentrer les vérins.

- Les vérins de rotation et le rotator sont vidés en les tournant plusieurs fois à la main d'une position extrême à l'autre.

- Débrancher le reste des tuyaux flexibles des vérins. Pomper de l'huile propre dans chaque tuyau jusqu'à ce que l'huile sale soit entièrement sortie du système.

- Mettre les tuyaux en place et évacuer l'air du système en sortant et en entrant les vérins entièrement plusieurs fois.

- Effectuer ce travail avec prudence, car l'air dans le système peut causer des mouvements brusques de la grue.

- Effectuer la prochaine vidange comme après le premier montage.

11.6 REGLAGES

11.6.1 Reglage du palier d'appui de la cremaillere

- Le réglage du palier d'appui de la crémaillère est effectué aux intervalles de 250 heures d'utilisation.
- Le jeu du palier d'appui est réglé à l'aide de plaques de réglage

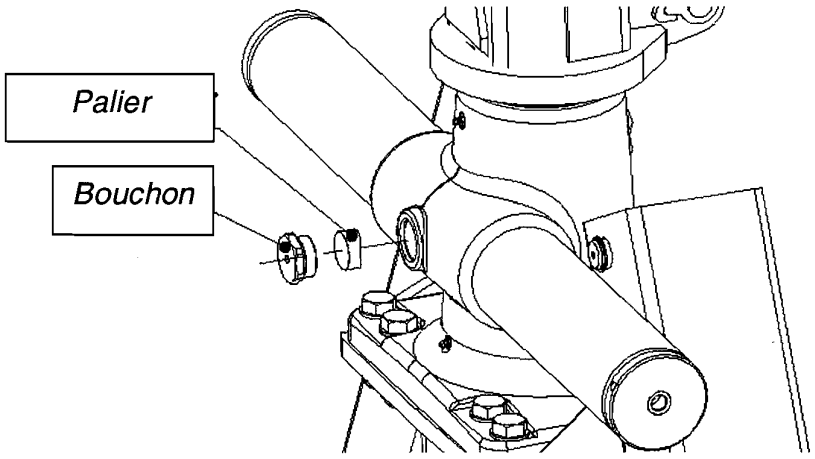

- Ouvrir le bouchon.
- Insérer une plaque de réglage d'une épaisseur appropriée entre le bouchon et le palier.
- Après l'insertion des plaques de réglage, il faut pouvoir revisser le bouchon à fond manuellement.
- Resserrer le bouchon à sa place.

- Ne jamais tenter de réduire le jeu d'engrenage du dispositif de rotation en forçant sur le palier d'appui, car cela pourrait endommager la crémaillère et les joints des cylindres.

11.6.2 Serrage des tubes du vérin de rotation

- Le serrage des tubes du vérin de rotation est effectué après les 20 premières heures d'utilisation et par la suite, toutes les 250 heures.

- Les tubes du dispositif de rotation ont été fixés sur le bâti du dispostif à l'aide des filetages.

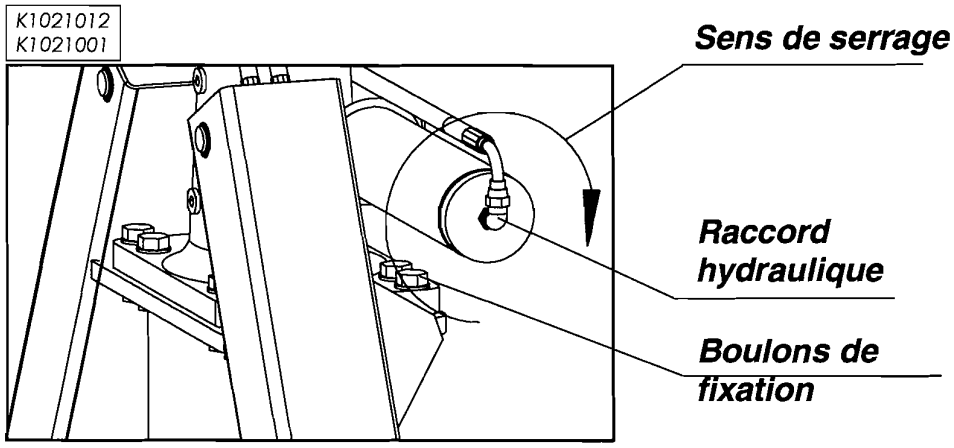

- Dans le cas où un jeu latéral peut être senti, lorsque les tubes sont agités à la main, les visser vers l'intérieur.

- Tourner le tube par son extrémité à l'aide d'une clef à chaîne ou une clef anglaise jusqu'à ce que le jeu latéral soit éliminé.

- Desserrer le raccord hydraulique avant de serrer le tube. Serrer le raccord jusqu'au couple de 30 à 40 Nm.

11.6.3 Serrage des boulons de fixation du dispositif de rotation

- Vérifier le couple de serrage des boulons de fixation du dispositif de rotation après les 20 premières heures d'utilisation et serrer si nécessaire. Par la suite, le contrôle/serrage est effectué toutes les 250 heures d'utilisation.

- Le couple de serrage des boulons de fixation (8 pcs. M20 8.8) est de 430 Nm (43 kpm).

11.7 DEMONTAGE DU DISPOSITIF DE ROTATION

11.7.1 Conseil de sécurité

AVERTISSEMENT !

** S'assurer que la capacité de levage de l'élévateur et des accessoires soit suffisante (env. 12000 N) et leur fonctionnement fiable, lorsque la grue et ses parties sont soulevées.*

** Empêcher le renversement de la grue pendant le travail à l'aide des support appropriés. Ne pas utiliser un cric hydraulique comme support.*

** Ne pas se mettre sous la charge pendant le levage ou le travail.*

** Se protéger contre les effets nuisibles du lubrifiant.*

11.7.2 Démontage

- tourner le dispositif de rotation dans sa position centrale

- soulever la grue par les cornières de levage jusqu'au centre de gravité de manière à ce qu'elle tressaute un peu.

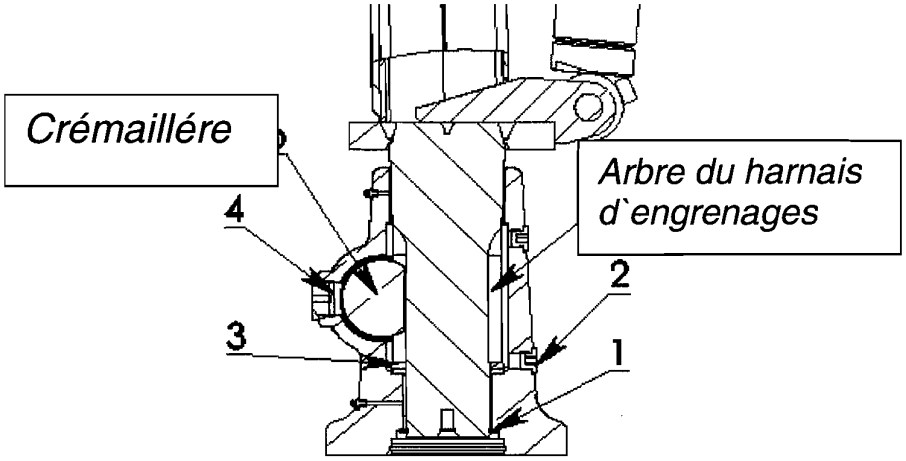

- démonter le verrouillage inférieur de l'arbre du harnais d'engrenage, la zone de rotation restante correct pendant l'assemblage

- soulever le montant env. 1 cm et introduire p.ex. un tournevis mince par l'ouverture 2 du bouchon et sur le palier d'appui 3

- soulever le montant doucement, en la secouant simultanément.

- pousser le montant sur le côté et protéger les surfaces des paliers

- détacher les tuyaux hydrauliques flexibles et rigides des tubes de vérin du dispositif de rotation

- dévisser les tubes de vérin du dispositif de rotation en tournant l'extrémité du tube p.ex. avec une clef

- vidanger l'huile hydraulique des vérins dans un récipient de vidange

- desserrer le palier d'appui 4 de la crémaillère et sortir les crémaillères

- pour l'assemblage du dispositif de rotation, répéter ces mêmes opérations dans l'ordre inverse

- lors de l'assemblage, mettre la crémaillère dans sa position centrale de manière à ajuster le repère poinçonné sur la crémaillère contre la ligne centrale du bâti du dispositif de rotation. Descendre le montant à sa place dans la même position où il était avant le démontage.

11.8 DETERMINATION DU DEGRE D'USURE DES PALIERS

11.8.1 Paliers du dispositif de rotation

L'usure des paliers du dispositif de rotation est mesurée selon les instructions suivantes:
- déployer l'unité de flèches avec le grappin vide dans la position horizontale

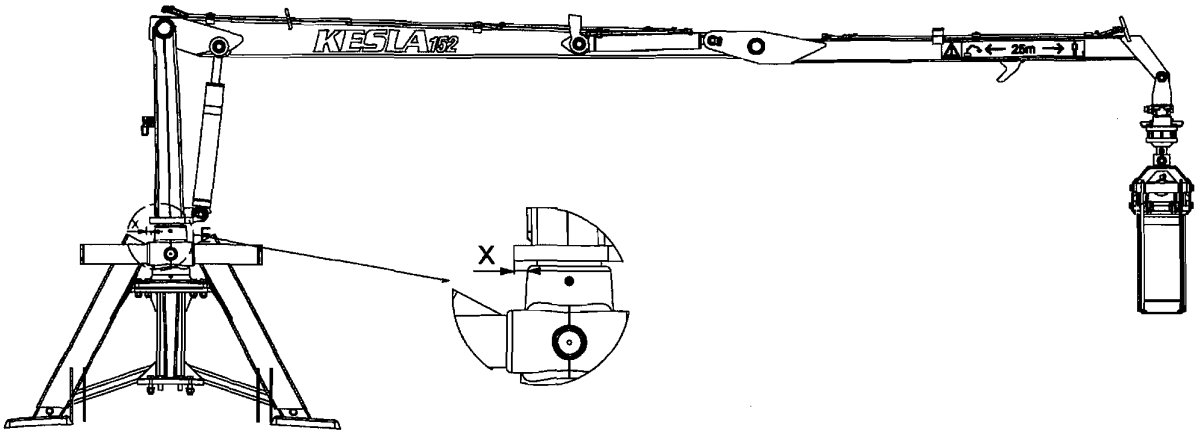

- mesurer la distance X entre la surface de l'axe denté 1 et la surface extérieure du bâti du dispositif de rotation 2. Inscrire la valeur mesurée. (voir le dessin ci-dessus)

- baisser et faire appuyer le grappin sur le support avec une force modérée

- mesurer de nouveau la distance X entre les mêmes points que précédemment

- calculer la différence entre la première et la deuxième mesure

	Jeu maximal permis
KESLA 152, 152T	1,3 mm

- si la distance mesurée dépasse les valeurs maximales permises, les paliers doivent être changés. Un jeu trop élevé endommage les logements de paliers et la surface de glissement de l'axe denté.

11.8.2 Paliers d'articulations de l'unité de flèches

L'usure des paliers d'articulations de l'unité de flèches est déterminée selon les instructions suivantes:

- déployer l'unité de flèches avec le grappin vide dans la positon horizontale.

- appuyer l'extrémité de la flèche par exemple contre le jambage d'un bâtiment

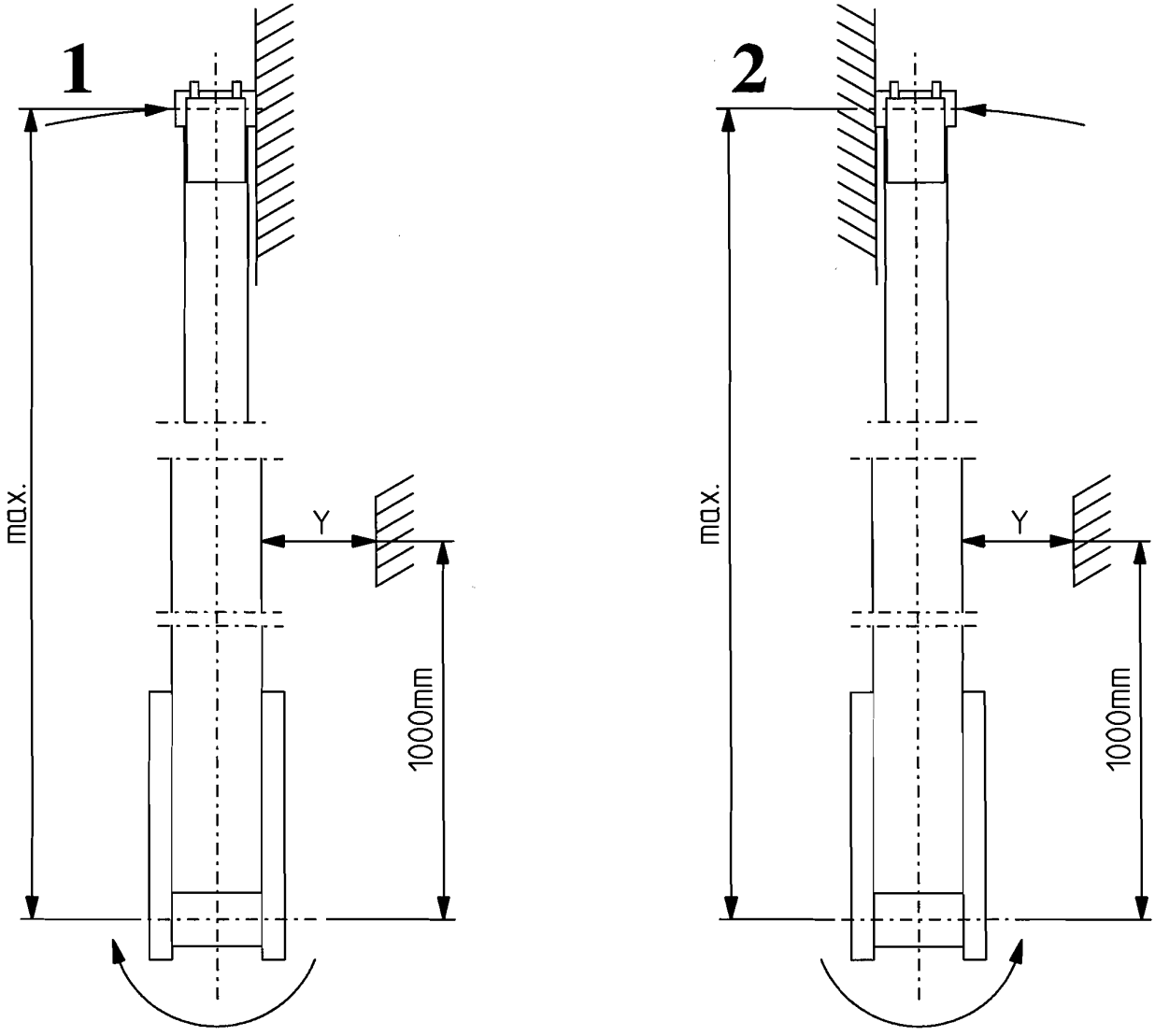

- mesurer la distance Y de la surface 1 de la flèche à la distance d' un mètre de l'articulation à mesurer. Inscrire la valeur mesurée.

- mesurer de la même manière, au même endroit, en appuyant la flèche dans le sens inverse.

- calculer la différence des deux valeurs mesurées.

	Différence maximale permise	
	Articulation du montant / fléche de levage	*Articulation de la flèche de levage / flèche de transfert*
KESLA 152, 152T	*7,0 mm*	*10,0 mm*

- si la différence est supérieure aux valeurs maximales permises, les paliers en question doivent être changés. Un jeu trop élevé endommage le logement de palier et la surface de glissement de l'axe et cause de l'imprécision dans le fonctionnement.

11.9 SOUDURE DE REPARATION

11.9.1 Conseil de sécurité

** Au cas où il est nécessaire d'effectuer des soudures de réparation ou de modification, prendre contact avec Kesla Oyj en premier lieu pour les instructions. Les soudures de réparation ou de modification incorrectes ou mal faites peuvent causer une rupture brusque dans les constructions.* ***Danger d'accident !***

11.9.2 Soudures - instructions générales

- soudeur compétent (de préférence un soudeur certifié)

- classement de qualité de soudure C

- enlever la peinture de la surface à souder

- nettoyer les taches d'huile de la surface à souder

- conducteur de terre à proximité de l'élément à souder (sans articulation entre les deux)

- les électrodes doivent impérativement être sèches

- électrodes convenables OK-48.39 ou équivalent

- à la soudure MIG/MAG, OK-Autorod 12,51 ou équivalent comme additif

11.10 CHANGEMENT DE PALIERS

L'unité de flèche est équipée de paliers à coquille fine

- Lors de la mise en place d'un nouveau palier, utiliser un mandrin convenable pour éviter de l'endommager.

- Le joint du palier doit est placé du côté où les charges sont les moindres ou le palier positionné de manière à ce que les orifices de graissage soient en face l'un de l'autre.

- Avant le montage de l'axe, les petites cavités de graisse sur les paliers doivent être soigneusement remplies de graisse préconisée.

- Contrôler également l'axe. Si la suface de l'axe est usée ou rayée, il convient de le changer.

11.11 MESURE DE PRESSION

Conseil de sécurité

** Tous les branchements hydrauliques doivent être effectués avec soin. Un jet d'huile de haute pression peut causer un accident grave.*

11.11.1 Mesure

La pression du système hydraulique est mesurée de la manière suivante:

- chauffer le système hydraulique jusqu'à la température d'utilisation normale

- régler le régime du moteur au niveau où le débit dans le circuit hydraulique est de 30 l/min.

- baisser la flèche de levage dans sa position extrême

- maintenir le débit branché sur la flèche de levage, bien que le vérin soit étendu dans sa longueur maximale

- prendre la pression du système au manomètre monté sur le connecteur de mesure P2

- mettre les manettes du distributeur dans la position centrale, au point mort, et prendre la pression de circulation libre

Point manométrique P2 du distributeur Rotec / Monsun-Tison / Finn-Hydraulic / Bucher
Figures 1 et 2. Connecteur de mesure EMA 3 DIN 2359

1. Mesure effectuèe au point manomètrique

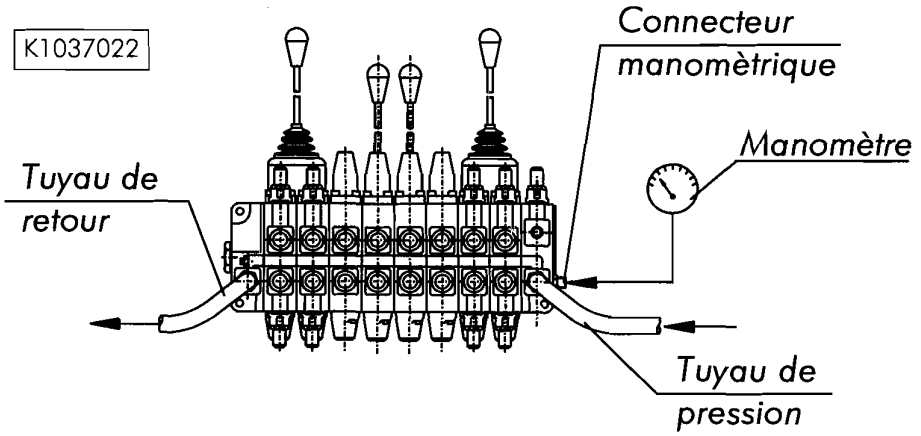

2. Mesure sur le tuyau de pression

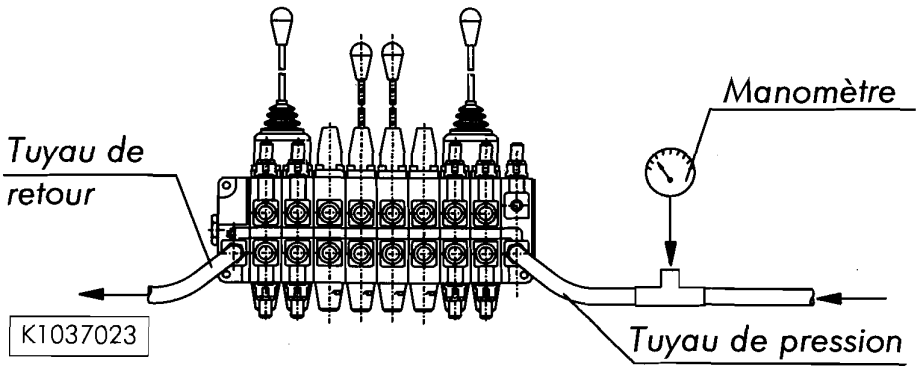

11.12 CHANGEMENT DES COMPOSANTS DU SYSTEME HYDRAULIQUE

Lors du changement des éléments du système hydraulique, tels que les tuyaux flexibles, les raccords, les joints, etc., il est important de s'assurer qu'ils correspondent aux originaux quant à leurs caractéristiques. Pour garantir le fonctionnement sans incidents et sans danger, il est conseillé d'utiliser des pièces détachées originales.

11.13 STOCKAGE DE LA GRUE

S'il est nécessaire de stocker la grue pour une période plus longue, il convient de prendre les mesures suivantes.

- Nettoyer la grue soigneusement. Si le lavage à haute pression est utilisé, ne pas diriger le jet sur les paliers, les joints de la tige de vérin, ni sur les paliers supérieurs du dispositif de rotation.

- Graisser tous les points de graissage immédiatement après le lavage. Une couche fraîche de vaseline repousse l'eau des surfaces de paliers et prévient la corrosion et l'usure.

- Vérifier la quantité d'huile dans le dispositif de rotation et en ajouter au besoin.

- Protéger toutes les tiges de vérins avec de la graisse, p.ex. avec la vaseline.

- Repeindre les endroits où la couche de peinture est usée ou craquelée.

- Réparer tous les défauts décelés et effectuer les réglages nécessaires avant le stockage de la grue afin d'assurer le fonctionnement infaillible du dispositif lors de la prochaine mise en service.

- Stocker la machine à l'abri bien protégé, de préférence sous un toit. Si elle est stocké en plein air, couvrir avec des bâches.

- Ne reposer aucune partie de la grue directement sur le sol, utiliser p.ex. des planches comme supports.

- Stocker la grue dans la position verticale pour empêcher la fuite de l'huile lubrifiante du dispositif de rotation.

- Bien soutenir la grue pour éviter le risque de renversement.

- Empêcher les enfants de jouer à proximité de la grue stocké.

11.14 MISE EN SERVICE APRES STOCKAGE

- Nettoyer la grue avec soin.

- Lubrifier les points de lubrification et contrôler la quantité d'huile dans le dispositif de rotation.

- Enlever la graisse de protection sur les tiges de vérins.

- Serrer tous les boulons et écrous.

- Contrôler tous les réglages et le fonctionnement des équipements de sécurité.

- Relire le présent manuel pour récapituler les instructions.

11.15 COUPLES DE SERRAGE DES VIS ET DES BOULONS

- Les couples de serrage donnés sont valables si aucun autre couple de serrage n'est indiqué dans les instructions d'entretien spécifiques.

Boulons et écrous M 20	*8.8 = 430 Nm*	*10.9 = 540 Nm*
Boulons et écrous M 16	*8.8 = 200 Nm*	
Boulons et écrous M 12	*8.8 = 84 Nm*	
Boulons et écrous M 10	*8.8 = 48 Nm*	
Boulons et écrous M 8	*8.8 = 23 Nm*	

N.B. Les chiffres 8.8 et 10.9 indiquent la classe de résistance des boulons. P.ex. un boulon de 10.9 ne doit dans aucun cas être remplacé par celui de la classe 8.8. Lors du changement d'un boulon, il est important de vérifier sa classe de résistance dans le manuel de pièces détachées ou sur la tête du boulon à remplacer.

11.16 SCHEMA D'ENTRETIEN

	MESURE	FREQUENCE/h (première fois)	N.B.!
GENERALITES	Contrôle des axes / blocages	10	
	Contrôle et réparation des fuites d'huile	50 (20)	
	Contrôle/changement des raccords et des tuyaux	50 (20)	
	Contrôle des fuites des vérins et des tiges de piston	50 (20)	
	Contrôle de l'état des constructions portantes	250	
	Serrage 430 Nm (43 kpm) des vis de fixation M20, 8 pcs.	250 (20)	
	Lubrification de l'articulation du distributeur (cuvette/atomiseur)	50	Leviers ouverts
DISPOSITIF DE ROTATION	Graissage du disp. de rotation	10	
	Réglage de la crémaillère du palier d'appui	250 (20)	
	Serrage des tubes de vérins de rotation	250 (20)	
UNITE DE FLECHES / GRAPPIN	Graissage des paliers	20	
	Contrôle des paliers	1000	
	Serrage des articulations	250	
	Lubrification de la rallonge	50	
	Contrôle et réglage de la tension des chaînes de la rallonge et du jeu des pièces coulissantes	250 (20)	
	Contrôle/réglage du frein du porte-grappin	250 (20)	
SYSTEME HYDRAULIQUE	Contrôle de quantité d'huile	10	
	Changement du filtre d'huile		
	Système HD du tracteur sans filtre de retour séparé	250 (50)	
	Système HD du tracteur avec bon filtrage	500 (50)	
	Système HD séparé avec bon filtrage	1000 (50)	

12 DEFAUTS DE FONCTIONNEMENT

Sur le tableau ci-dessous sont énumérés les éventuels défauts de fonctionnement les plus courants ainsi que leurs causes et les remèdes conseillés.

Conseil de sécurité

** Toutes les instructions concernant l'utilisation de la grue et la sécurité doivent impérativement être suivies lors des réparations et des mesures prises pour éliminer les défauts de fonctionnement.*

DEFAUT	CAUSE POSSIBLE	REMEDE
La grue reste immobile	Manque d'huile au réservoir Raccord de pression mal connecté Pompe ne développe pas de pression Branchement du tuyau de pression et du tuyau de retour est inversé	Ajouter de l'huile Contrôler la connexion et la compatibilité du raccord. Mesurer la pression au raccord rapide ou sur la ligne de pression de la pompe. Brancher les tuyaux correctement
Les mouvements de la grue sont insuffisants ou la grue manque de force	La ligne de retour est bouchée Soupape limiteur de pression principale défectueuse Pompe usée ou la soupape limiteur de pression du tracteur défectueuse ou sale	Contrôler le branchement du tuyau de retour et la compatibilité du raccord rapide. Mesurer la pression de retour. Mesurer la pression de service de la grue. Changer le limiteur de pression principale au besoin. Mesurer la pression sur la ligne de pression du tracteur.
Une seule fonction affaiblie	Limiteur de pression sectionnel du distributeur défectueux Fuite à travers le joint du vérin Tige de soupape du distributeur usée	Mesurer la pression. Changer le limiteur de pression au besoin. Soulever une charge à l'aide du vérin. Si la charge redescend, changer les joints du vérin. Soulever une charge à l'aide du vérin. Si la charge redescend, changer la tige de soupape ou l'élément du distributeur
La flèche se baisse avec une charge normale	Soupape limiteur de pression de la fonction en question fuit Tige de soupape du distributeur fuit	Changer le limiteur de pression. Changer la tige de soupape ou l'élément du distributeur.

DEFAUT	***CAUSE POSSIBLE***	***REMEDE***
La température dans le circuit hydraulique très élevée	*Pompe hydraulique usée.* *Débit de la pompe HD trop élevé pour le distributeur* *Quantité d'huile trop basse dans le circuit hydraulique.*	*Mesurer la pression maximale, lorsque l'huile est chaude. Changer la pompe si nécessaire.* *Régler le débit à un niveau plus bas.* *Ajouter de l'huile*
Les tiges de soupapes du distributeur s'accrochent	*Température de l'huile hydraulique trop élevée.*	*voir ci-dessus*

13 DEMOLITION DE LA MACHINE

Lorsque la durée de vie de la grue est terminée, elle doit être correctement démolie. Suivre les instructions suivantes afin d'éviter des dégâts inutiles causés à l'environnement.

- transporter la grue à démolir à la ferraille où la démolition est contrôlée

- s'il n'est pas possible de transporter la grue à la ferraille

- vider l'huile du dispositif de rotation et du circuit hydraulique et remettre l'huile résiduelle au centre de récupération des matières toxiques

- débrancher tous les tuyaux hydrauliques et les remettre au centre de récupération des déchets de caoutchouc

- remettre les composants métalliques au centre de récupération de ferraille

14 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Sur la fiche technique ci-dessous sont indiquées les dimensions structurelles et fonctionnelles, la capacité de levage et les pressions de la grue.

Caractéristiques techniques	**Kesla 152**	**Kesla 152T**
Couple de levage - brut - net	 24,6 kNm 19,8 kNm	 24,6 kNm 19,2 kNm
Portée horizontale - portée de base - portée maximale	 5000 mm 5000 mm	 4950 mm 6150 mm
Capacité de levage - avec portée de 4,0 m sans grappin - avec la portée maximale	 525 kg 425 kg	 490 kg 390 kg
Flèche de levage - couple de rotation - angle de rotation	 4,9 kNm 420°	 4,9 kNm 420°
Rotator - couple de rotation - angle de rotation	 750 Nm illimité	 750 Nm illimité
Grappin - surface - largeur de la mâchoire - ouverture maximale - diamètre minimum des troncs	 0,18 m² 202/242 mm 1240 mm Ø 65 mm	 0,18 m² 202/242 mm 1240 mm Ø 65 mm
Poids du grappin équipé, porte-grappin inclus	97 kg	97 kg
Poids total	680 kg	765 kg
Pression de service	175 bar	175 bar
Débit d'huile recommandé	25-40 l / min	25-40 l / min

14.1 RAYON D'ACTION KESLA 152, 152T

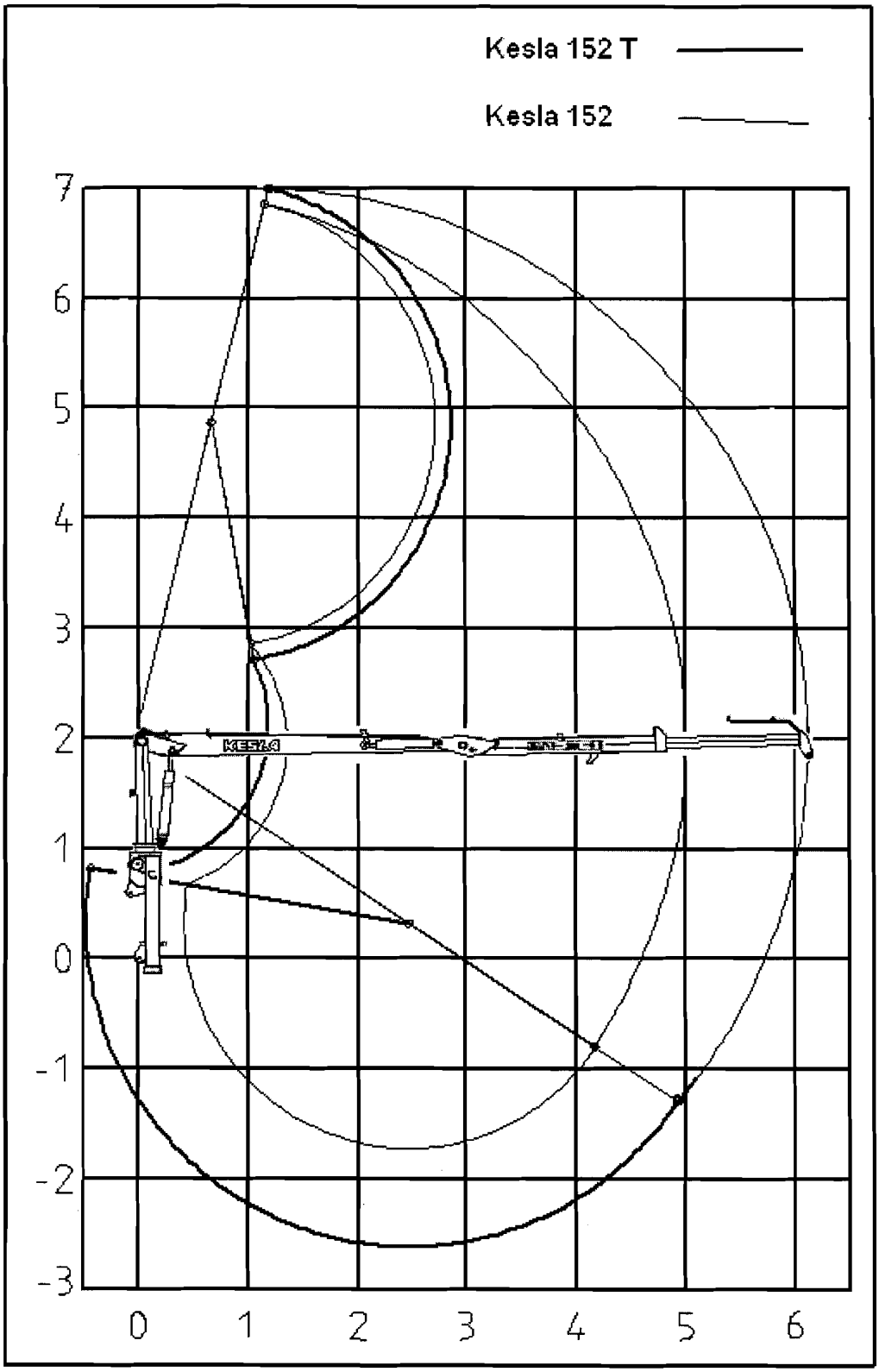

14.2 DIMENSIONS KESLA 152, 152T

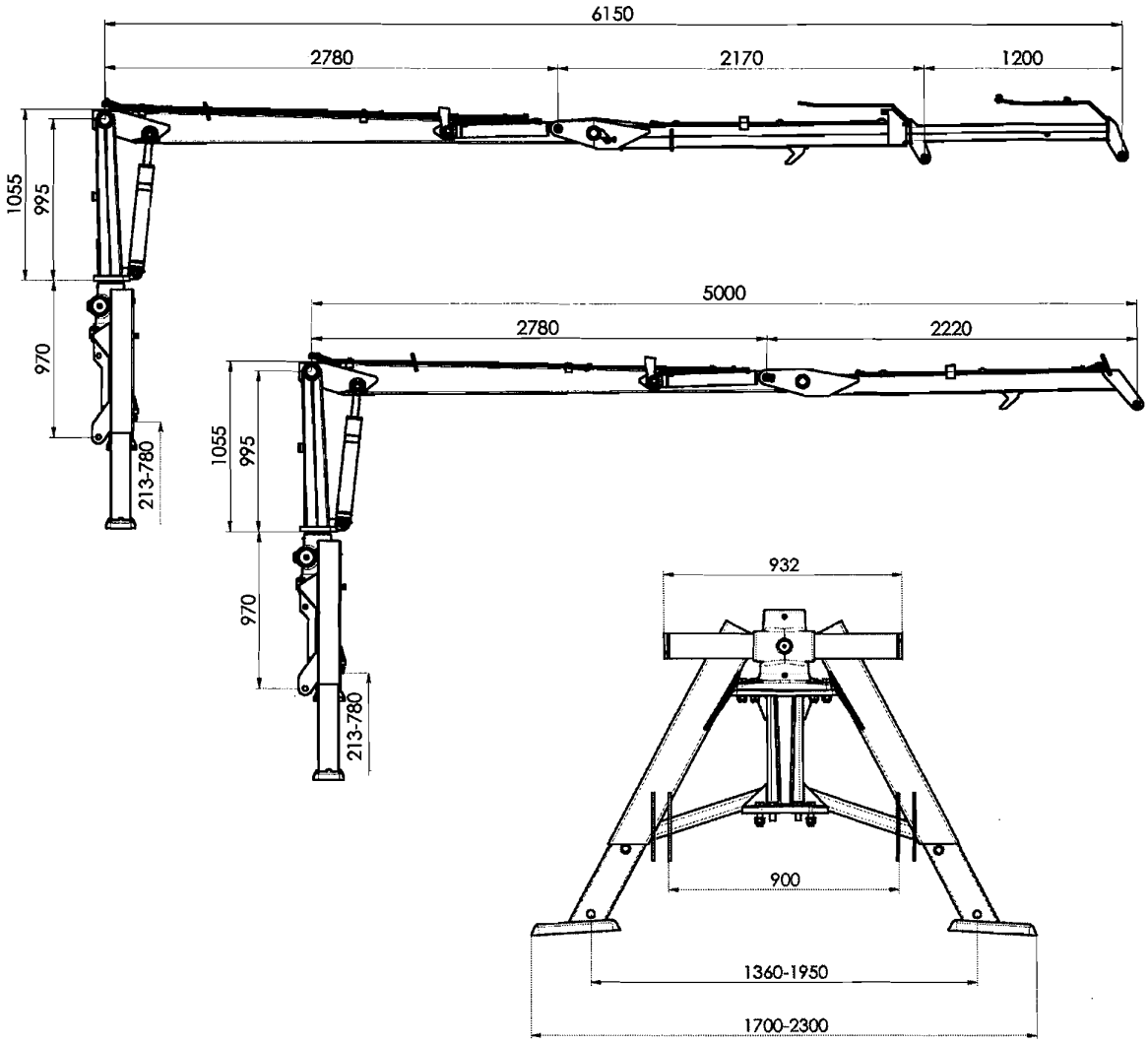

14.3 POIDS MAXI AUTORISES KESLA 152, 152T

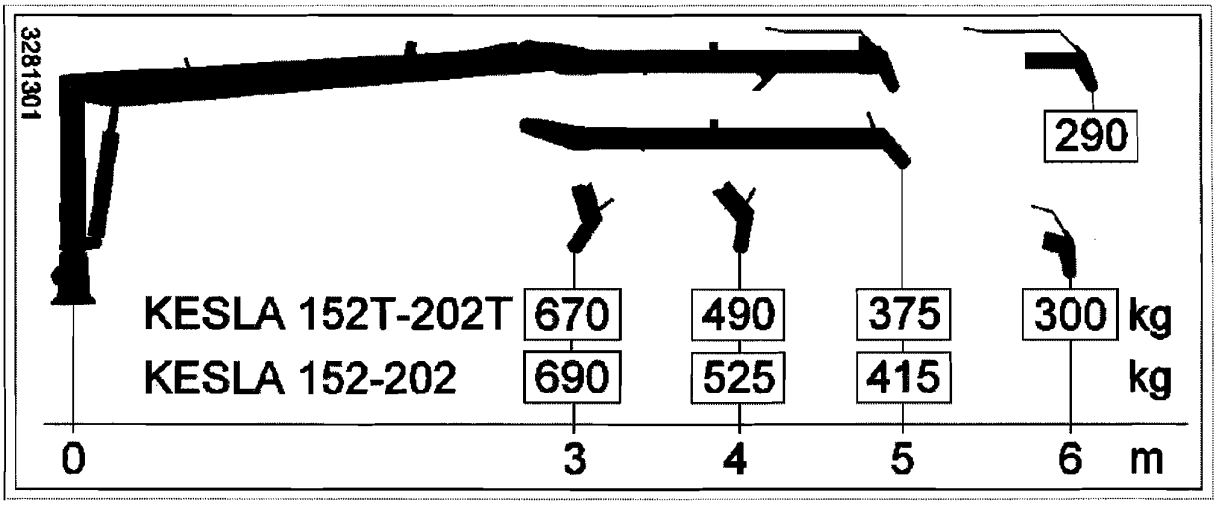

14.4 REGLAGE DES PRESSIONS DU SYSTEME HYDRAULIQUE

	KESLA 152	KESLA 152T
- Limiteur de pression principale	175 bar	175 bar
- Limiteur de pression de rotation dans les deux sens et les étrangleurs fixes	140 bar Ø 1,4	140 bar Ø 1,4
- Limiteur de pression de la flèche de transfert		
côté piston	160 bar	160 bar
côté tige de vérin	240 bar	240 bar
étrangleur fixe, côté tige	Ø 2,5	Ø 2,5
- Etrangleurs fixes du rotator	Ø 1,6	Ø 1,6
- Limiteurs de pression de la flèche de levage		
côté piston du vérin	190 bar	190 bar
étrangleur fixe	Ø 3,0	Ø 3,0
côté tige de vérin	190 bar	190 bar
- Limiteur de pression de la rallonge côte piston de vérin		80 bar

- Le levage, le transfert et la rotation sont équipés de positions flottantes.

14.5 SCHEMA HYDRAULIQUE KESLA 152 FINN-ROTOR FRV 60/7

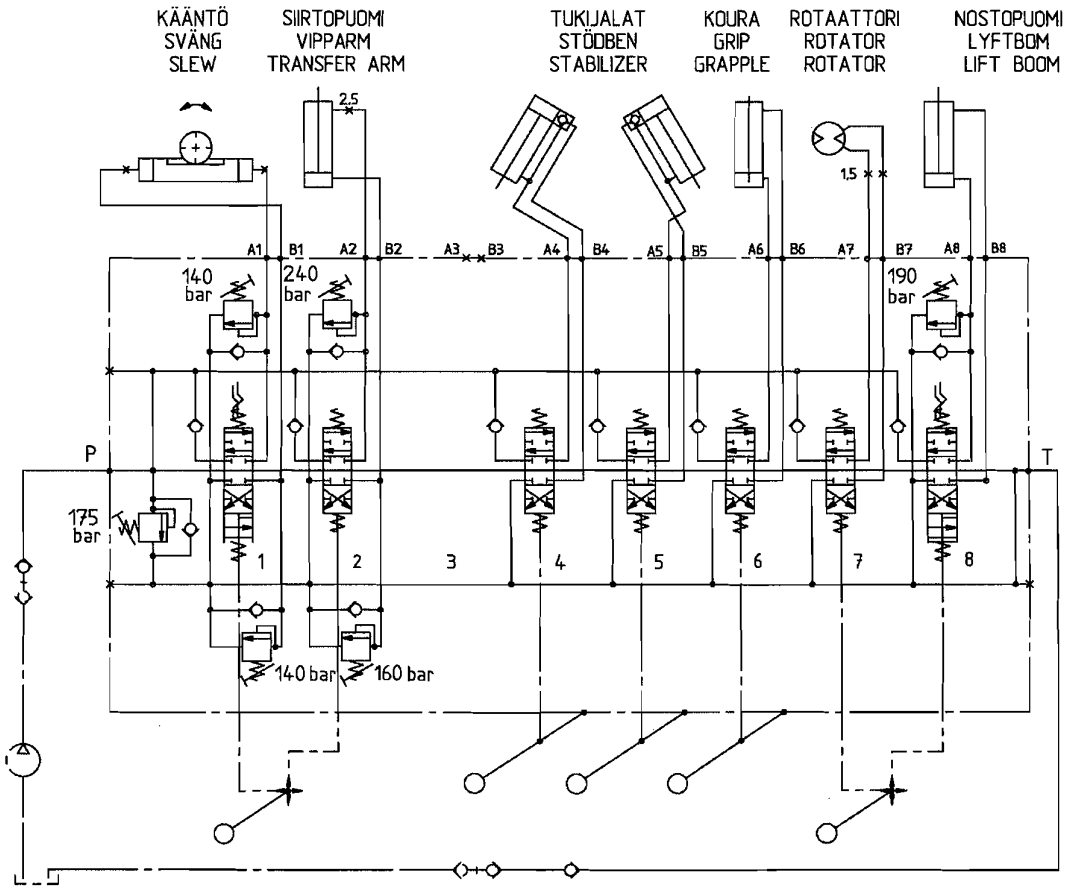

14.6 SCHEMA HYDRAULIQUE KESLA 152T FINN-ROTOR FRV 60/8

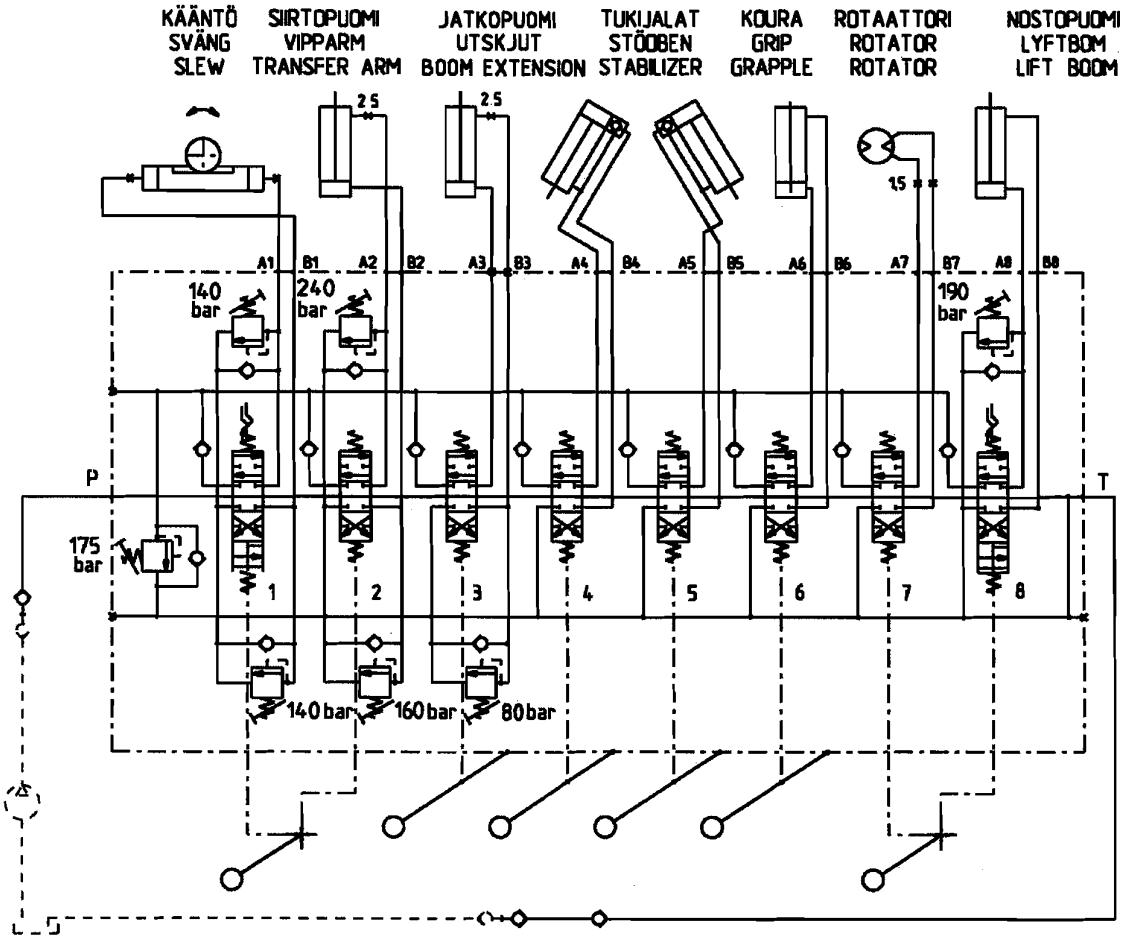

15 DETERMINATION DE LA STABILITE

*Les formules et les exemples de calcul dans les instructions ci-après sont basés sur la norme SFS 4677 *). Cette norme peut être commandée à Suomen Standardisoimisliitto, adresse: Bulevardi 5, FIN-00120 HELSINKI, FINLANDE, tél. +358-0-645 601.*
**) citations autorisées par SFS*

15.1 LA DETERMINATION DE LA STABILITE A L'AIDE DE CALCULS

La grue montée à l'arrière d'un tracteur est considérée stable, lorsque le coefficient de stabilité n calculé selon la formule ci-joint est égal ou supérieur à 1.0. 1)

Dans les calculs suivants, l'effet des éventuels pieds stabilisateurs diminuant le risque de renversement, n'a pas été considéré.

15.1.1 Définition des symboles

N = masse de la grue sans l'unité de flèches (socle de fixation inclus)
M = poids total du tracteur
M_1 = poids de l'essieu avant sans poids supplémentaires
M_2 = poids de l'essieu arrière sans charge
M_3 = masse des poids supplémentaires
M_4 = masse supplémentaire sur l'essieu arrière par les pièces d'ajustement
C = distance perpendiculaire entre le centre de l'essieu arrière et le bord de basculement
G = charge maximale à la distance de A + B = L
B = distance perpendiculaire entre l'extrémité de la flèche (charge) et le bord de basculement
P = masse de l'unité de flèches (centre de gravité)
E = distance perpendiculaire entre le centre de gravité de l'unité de flèches et le bord de basculement
H = distance entre le centre de gravité de l'unité de flèches et le centre de rotation
L = portée de la grue à partir du centre de rotation
t = distance entre le centre de gravité des poids supplémentaires et le centre de l'essieu arrière
x = empattement des essieux du tracteur
y = distance entre le centre de rotation de la grue et le centre de l'essieu arrière
z = largeur du tracteur du centre de la roue au centre de la roue divisé par deux
£ = angle entre la ligne centrale du tracteur et le bord de basculement

1) diffère de la norme SFS 4677

CONSTANTES DE LA GRUE	Kesla 152	Kesla 152T
N =	500 kg	500 kg
G =	415 kg	290 kg
P =	180 kg	235 kg
H =	190 cm	275 cm
L =	500 cm	615 cm

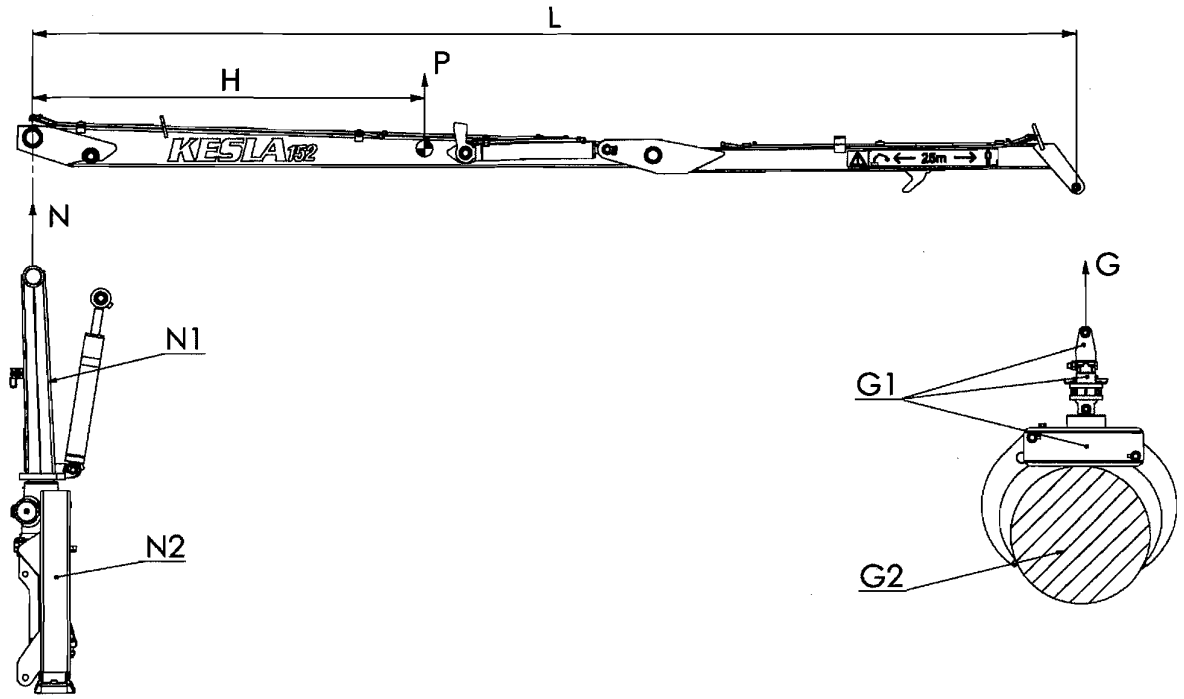

POIDS DE L'EQUIPEMENT

N2	SOCLE COMPLET	petit 240 kg	grand 170 kg

15.2 FORMULES DE CALCUL

15.2.1 Chargement par le côté (fig. 1)

$$n = \frac{(N \times A) + (M2 \times C)}{(G \times B) + (P \times E)}$$

£ = arc tan z/x
A = (x + y) sin
C = x sin
B = L - A
E = H - A

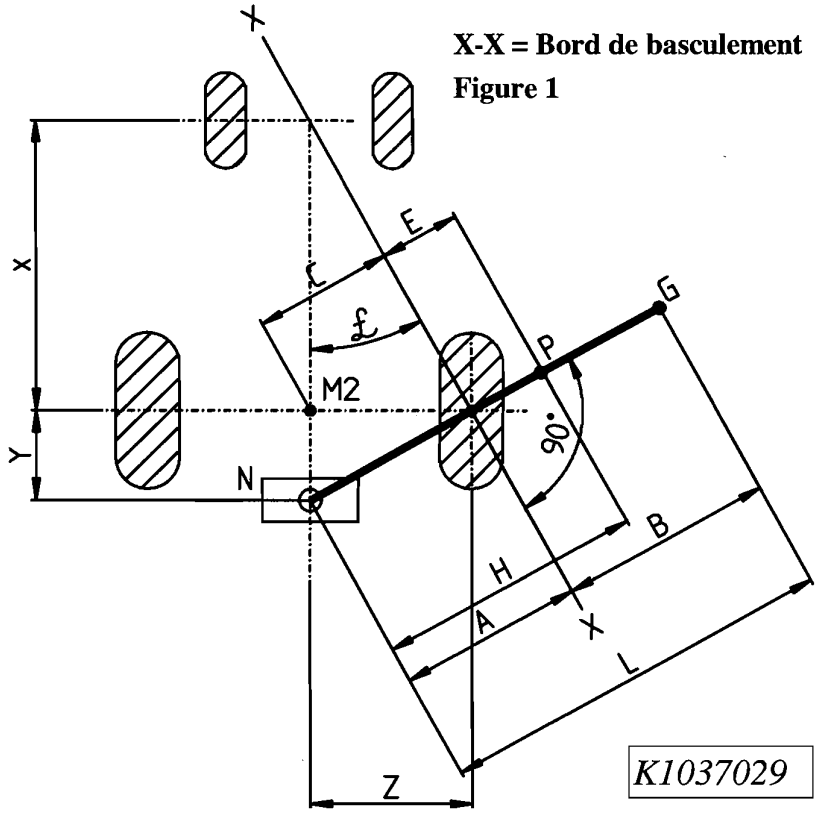

X-X = Bord de basculement
Figure 1

15.2.2 Chargement par l'arrière (fig. 2)

$$n = \frac{(M1 \times X) + (M3 \times t)}{(N \times A) + (G \times B) + (P \times E)}$$

A = *y*
B = *L + y*
E = *H + y*

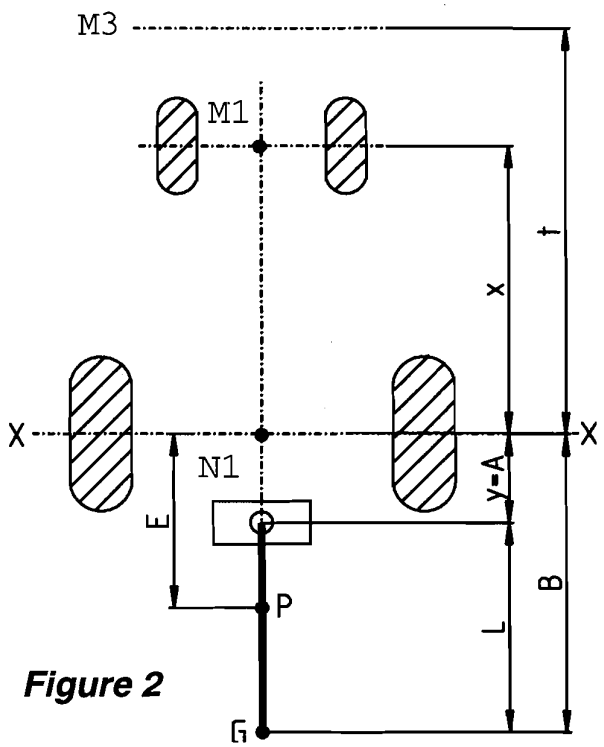

Figure 2

15.2.3 Grue sur le bras de la remorque à bogie (fig. 3)

$$n = \frac{(N \times A) + (M2 \times C)}{(G \times B) + (P \times E)}$$

B = L - A
E = H - A

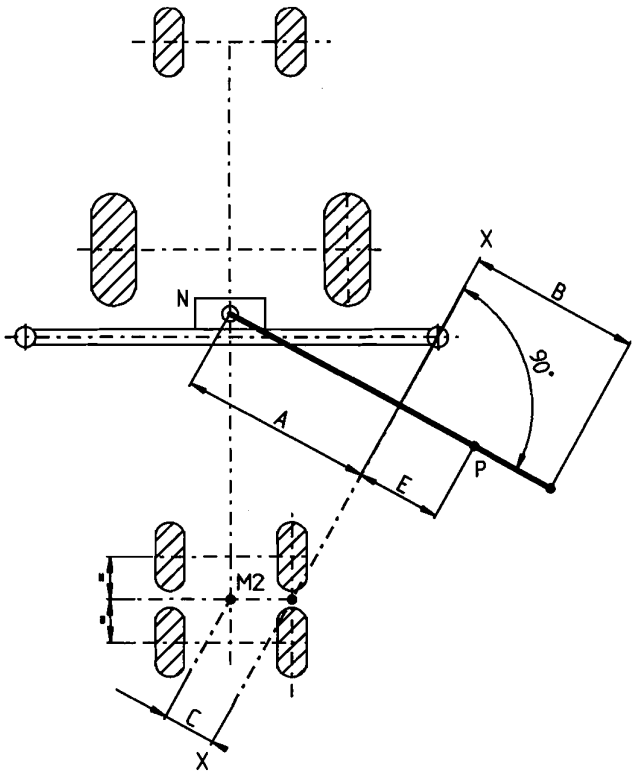

15.3 KESLA 152 CALCUL DE STABILITE

La marque Massey Ferguson 375-4 a été choisie comme tracteur. L'écartement de la voie à l'arrière, compté du centre des roues, peut être réglé de 143 à 213 cm

La largeur 185 cm a été choisie comme écartement de la voie arrière. Dans ce cas, les constantes pour le tracteur sont les suivantes:

M	=	*3390 kg*
M1	=	*1500 kg*
t	=	
X	=	*235 cm*
Y	=	*110 cm*
Z	=	*185 / 2 = 92,5 cm*

Chargement par le côté (fig. 1)

facteurs connus
N=500 kg
G=415 kg
P=180 kg
M=3390 kg
H=190 cm
L=470 cm
X=235 cm
Y=110 cm
Z=92,5 cm

$$n = \frac{(N \times A) + (M2 \times C)}{(G \times B) + (P \times E)}$$

$$n = \frac{(500kg \times 126{,}5cm) + (1890kg \times 86cm)}{(415kg \times 343{,}5cm) + (180kg \times 63{,}5cm)}$$

$$n = 1{,}47$$

$$£ = \arctan\frac{Z}{X} = arctan\frac{92{,}5}{235^o} = 21{,}5^o$$

$$A = (X + Y)\sin = (235 + 110) \times \sin 21{,}5^o = 126{,}5cm$$

$$C = X \times \sin = 235 \times \sin 21{,}5^o = 86cm$$

$$B = L - A = 470 - 126{,}5 = 343{,}5cm$$

$$E = H - A = 190 - 126{,}5 = 63{,}5cm$$

$$M2 = M - M1 = 3390 - 1500 = 1890kg$$

ATTENTION ! ** Lors du chargement par le côté, le coefficiant de stabilité est supérieur à un, ce qui signifie que la stabilité est suffisante.*

** La stabilité de levage par le côté peut être améliorée au besoin en élargissant l'écartement de la voie des roues arrières, en augmentant le poids de l'essieu arrière p.ex. avec des poids de roue ou en utilisant des stabilisateurs qui dépassent le bord de basculement.*

15.3.1 Chargement par l'arrière (fig. 2)

$$n = \frac{(M1 \times X) + (M3 \times t)}{(N \times Y) + (G \times B) + (P \times E)}$$

$$n = \frac{(1500kg \times 235cm) + (0)}{(500kg \times 110cm) + (415kg \times 580cm) + (180kg \times 300cm)}$$

$n = 1$

$A = Y = 110cm$

$B = L + Y = 470 + 110 = 580cm$

$E = H + Y = 190 + 110 = 300cm$

$M1 = 1500kg$

facteurs connus
N=500 kg
G=415 kg
P=180 kg
H=190 cm
L=470 cm
M=3390 kg
M3=0
t=
X=235 cm
Y=110 cm
Z=92,5 cm

ATTENTION

** Lors du chargement par l'arrière, le coefficient de stabilité est égal à un et la stabilité est donc suffisante.*

** Si nécessaire, la stabilité de chargement par l'arrière peut être améliorée par les poids supplémentaires placés à l'avant du tracteur ou en utilisant les stabilisateurs de la grue.*

** La stabilité doit toujours être déterminée aussi par essais, voir les instructions dans la partie Détermination mécanique de la stabilité du présent manuel.*

15.4 DETERMINATION MECANIQUE DE LA STABILITE

Conseil de sécurité

** L'essai doit être réalisé avec extrême prudence à cause du risque de renversement!*

15.4.1 Conditions de l'essai

Durant l'essai, le tracteur est en état de service normal, sans chargement et avec un angle d'inclinaison de 5° vers le bord de basculement. Le sol doit être assez ferme pour soutenir les charges maximales appliquées par le poids des roues ou des autres points de support.

Si la nature du sol ne répond pas aux conditions exigées, il est nécessaire de le renforcer avant le commencement de l'essai

15.4.2 Réalisation de l'essai

L'essai est réalisé en utilisant la portée la moins favorable du point de vue de stabilité et avec une surcharge de 10 %. Toutes les commandes de travail normal doivent être exécutées, mais avec des précautions particulières. L'inclinaison de 5° du tracteur est atteinte à l'aide d'une cale convenable, placée sous une des roues arrières. La hauteur de la cale peut être calculée selon la formule suivante:

h = hauteur nécessaire de la cale
z = largeur du tracteur (mesurée entre les lignes centrales des roues)
h = 0.087 x z

P.ex. *z = 170 cm*
h = 0.087 x 170 cm
= 15 cm

Pour déterminer la stabilité de levage par l'arrière, les roues avant du tracteur sont soulevées. Dans ce cas, la largeur du tracteur est remplacée par l'empattement des essieux comme valeur z dans la formule ci-dessus, pour calculer la hauteur nécessaire de la cale.

15.4.3 Evaluation du résultat

La grue est considérée stable, si un seul point de support, au maximum, est soulevé du sol au cours de l'essai. La stabilité de levage par le côté peut être améliorée en élargissant l'écartement des roues et/ou en augmentant le poids de l'essieu arrière, par exemple à l'aide des poids supplémentaires dans les roues.
La stabilité de levage par l'arrière est améliorée en augmentant le poids des roues avant.

16 DIRECTIVES ET NORMES UTILISEES

Les directives et les normes suivantes ont été suivies lors de la conception de la grue:

- pour la conception des constructions portantes les normes SFS 4020, SFS 4023, SFS 4024 et SFS 4028 ont été utilisées

- pour le chargement et la marche d'essai la norme SFS 4261 a été utilisée

- pour la détermination de la stabilité la norme SFS 4677 a été utilisée

- en ce qui concerne la sécurité de la construction de la grue, les normes SFS 4772 et IKH 4.30.01 ont été utilisées

- La déclaration de conformité aux normes de la CE selon les directives 98/37/CEE et les modifications qui y sont liées ainsi que selon la norme nationale Vnp 1314/94

- Marque CE selon les directives 93/68/CEE

- le manuel de mode d'emploi a été rédigé selon les directives 98/37/CEE et 91/368/CEE ainsi que les normes SFS-EN 292-2 et SFS-EN 414

17 DECLARATION DE CONFORMITE DE LA MACHINE AUX NORMES EUROPEENNES (DIRECTIVE 89/393/CEE)

Nous,
KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
FINLANDE

certifions uniquement à nos risques et périls, que le produit suivant:

Type: ***KESLA 152 – 152T***

No de série:

est conforme aux dispositions des Directives suivantes: Directive "Machines" 98/37/CE, ainsi que la Directive "Compatibilité électromagnétique" 89/336/CEE, modifiée par les Directives 92/31/CEE et 93/68/CEE.

Si le produit est réinstallé, avant de le mettre en service l'agent responsable de l'installation doit certifier que le montage est conforme aux dispositions des Directives précitées en ce qui concerne le montage du produit, en donner une nouvelle Déclaration de conformité et apposer le label CE.

Nom:	*Martti Haverinen*
Fonction	*Directeur*
Date	*A Kesälahti (Finlande), le 18.10.2006*

18 CONDITIONS DE GARANTIE

Nous accordons une garantie de 12 mois pour nos produits mentionnés dans le certificat de livraison ci-joint. La période de garantie est calculée à compter de la date de livraison.

La garantie couvre les défauts de la machine ou du dispositif causé par des vices de construction, des matières premières ou une fabrication défectueuses. La pièce défectueuse de la machine ou du dispositif est remplacée par une pièce neuve ou révisée de la part du garant.

La garantie ne s'applique pas aux défauts dus à une usure normale, une utilisation négligeante ou incorrecte, une installation mal réalisée ou un entretien incorrect ou insuffisant. La garantie ne s'applique pas non plus aux pièces sujettes à une usure normale telles que les flexibles hydrauliques et les joints d'étanchéité. Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences et les pertes économiques causées par un défaut du produit.

La garantie sera invalidée dans le cas de toutes réparations effectuées sur le dispositif par d'autres personnes que le fabricant ou un atelier de réparation autorisé par le fabricant et dans le cas où le dispositif a subi des modifications.

La garantie n'est plus valide, si les valeurs de réglage des cartouches de limitation de pression du bloc de distributeurs directionnels de la grue ont été modifiées.

La garantie est valable à condition que la fiche combinée de certificat de livraison/déclaration du propriétaire/détenteur d'avoir pris connaissance du manuel de mode d'emploi ait été remise à l'usine dans les 14 jours suivant la date de livraison.

Tout appel en garantie doit être transmis au garant immédiatement, dans les 14 jours au maximum suivant la date de la découverte du défaut.

RESPONSABILITES

Kesla Oyj décline toute responsabilité pour les dommages causés par la machine, si les conseils d'utilisation et de sécurités donnés dans le manuel de mode d'emploi n'ont pas été respectées. La machine ne doit pas être utilisée avant que le manuel de mode d'emploi soit soigneusement étudié.

Kesla Oyj assume la responsabilité pour les dommages uniquement dans le cas où la fiche ci-jointe comprenant le certificat de livraison et la déclaration du propriétaire/détenteur d'avoir pris connaissance du manuel de mode d'emploi a été remise à l'usine dans les 14 jours suivant la date de livraison.

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358-13-682841 Fax +358-13-6828300

19 CERTIFICAT DE GARANTIE

___ / _____ 20 ___

NUMERO DE FABRICATION _____

VENDEUR: _____

KESLA OYJ
FIN-59800 KESÄLAHTI

à conserver par le vendeur

20 CERTIFICAT DE LIVRAISON

____ / ____ 20 ___

Produit _____ *Propriétaire/détenteur* _____

N° de fabrication _____ *Adresse* _____

Accessoires _____ *Code postal et lieu* _____

Téléphone _____

Vendeur _____

✂----------

à renvoyer à l`usine

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358-13-682841 Fax. +358-13-6828100

CERTIFICAT DE LIVRAISON/ DECLARATION DU PRORIETAIRE/DETENTEUR D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU MANUEL DE MODE D'EMPLOI

____ / ____ 20 ___

Produit _____ *Propriétaire/détenteur* _____

N° de fabrication _____ *Adresse* _____

Accessoires _____ *Code postal et lieu* _____

Téléphone _____

Vendeur _____

DECLARATION
Je soussigné déclare avoir pris connaissance des instructions d'utilisation et des conseils de sécurité du manuel. _____

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358 (0)13-682841
Fax +358 (0)13-6828100

Rapport de la marche d'essai et du procédure de contrôle et d'inspection des grues (Remplir le rapport avec soin. Conserver le rapport avec la grue pendant cinq ans minimum, à compter de la date du dernier contrôle.)

Contrôle effectué par le fabriant [X]
Contrôle de montage [ ]
Contrôle de maintenance [ ]

Homologation CE: oui [X]

____ / ____ 20 ____

Lieu de contrôle: ***KESÄLAHTI***

Inspecteur: _____

Nom en toutes lettres: _____

Adresse de l'inspecteur: ***KESLA OYJ, KESÄLAHTI***

Données de base de la grue

Marque et modèle:

KESLA 152	
KESLA 152T	

Lieu de construction: _____

Pays de livraison et langue: _____

No de série / année: _____

Type du distributeur: _____

Pieds stabilisateurs: oui [ ] *non* [ ]

Support de montage: oui [ ] *non* [X]

Type du grappin à bois: _____

Type du rotator: _____

Autre équipement: _____

DÉFAUTS ET LACUNES OBSERVÉS, REMARQUES

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

POINTS À CONTRÔLER
(Voir les instructions de contrôle, plus loin dans le manuel)

OUI = EN ORDRE
NON = À RÉPARER

1. CONSTRUCTION

OUI	NON	
		1. Soudures
		2. Traitement de la surface
		3. Verrouillages des axes et chevilles
		4. Tuyaux hydr. flexibles ou rigides
		5. Câbles électr. et raccordements
		6. Rectitude de l'unité de flèches
		7. Tension de la chaîne de la rallonge
		8. Montage des dispositifs de commande
		9. Graissage
		10. Remplissage d'huile
		11. Vis de fixation du mécanisme de rotation
		12. Autocollants et plaques
		13. Manuel d'utilisation
		14. Stabilité théorique de la combinaison

2. MARCHE D'ESSAI / CHARGE

OUI	NON	
		1. Limites de pression
		2. Scellage
		3. Mouvements et positions extrêmes
		4. Fonctionnement du distributeur
		5. Charge d'essai avec la charge autorisée
		6. Charge d'essai avec surcharge

KESLA 152:
Surcharge=charge autorisée 525kg x 1,25=656kg
(poids suppl. /grappin =656kg-95kg= 561kg)
KESLA 152T:
Surcharge =charge autorisée 490kg x 1,25 = 612kg
(poids suppl. /grappin =612kg-95kg= 517kg)

		7. Relâchement de la charge ____ mm
		8. Stabilité de la combinaison déterminée par essai

3. RÉPARATIONS RÉALISÉES APRÈS LE DERNIER CONTRÔLE

OUI	NON	
		1. Soudure
		2. Autre réparation
		3. Charge d'essai avec surcharge

LACUNES ET DÉFAUTS OBSERVÉS, REMARQUES

_____

_____

_____

_____

_____

Défauts et lacunes observés devant être réparés avant le ____ / ____ 20 ____

Les défauts et lacunes observés ont été réparés le ____ / ____ 20 ____ *Signat.* _____

Nom en toutes lettres _____

P.J.
[ ] *Suite des remarques au verso*
[X] *Instructions de contrôle*

DISTR.:
Fabricant de la grue [X]
Manuel d'utilisation [X]
Inspecteur [ ]

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358 (0)13-682841
Fax +358 (0)13-6828100

Rapport de la marche d'essai et du procédure de contrôle et d'inspection des grues (Remplir le rapport avec soin. Conserver le rapport avec la grue pendant cinq ans minimum, à compter de la date du dernier contrôle.)

Contrôle effectué par le fabriant [X]
Contrôle de montage [ ]
Contrôle de maintenance [ ]

Homologation CE: oui [X]

____ / ____ 20 ____

Lieu de contrôle: ***KESÄLAHTI***

Inspecteur: _____

Nom en toutes lettres: _____

Adresse de l'inspecteur: ***KESLA OYJ, KESÄLAHTI***

Données de base de la grue

Marque et modèle: ***KESLA 152*** [ ] / ***KESLA 152T*** [ ]

Lieu de construction: _____

Pays de livraison et langue: _____

No de série / année: _____

Type du distributeur: _____

Pieds stabilisateurs: oui [ ] *non* [ ]

Support de montage: oui [ ] *non* [X]

Type du grappin à bois: _____

Type du rotator: _____

Autre équipement: _____

DÉFAUTS ET LACUNES OBSERVÉS, REMARQUES

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

POINTS À CONTRÔLER
(Voir les instructions de contrôle, plus loin dans le manuel)

OUI = EN ORDRE
NON = À RÉPARER

1. CONSTRUCTION

OUI	NON	
		1. Soudures
		2. Traitement de la surface
		3. Verrouillages des axes et chevilles
		4. Tuyaux hydr. flexibles ou rigides
		5. Câbles électr. et raccordements
		6. Rectitude de l'unité de flèches
		7. Tension de la chaîne de la rallonge
		8. Montage des dispositifs de commande
		9. Graissage
		10. Remplissage d'huile
		11. Vis de fixation du mécanisme de rotation
		12. Autocollants et plaques
		13. Manuel d'utilisation
		14. Stabilité théorique de la combinaison

2. MARCHE D'ESSAI / CHARGE

OUI	NON	
		1. Limites de pression
		2. Scellage
		3. Mouvements et positions extrêmes
		4. Fonctionnement du distributeur
		5. Charge d'essai avec la charge autorisée
		6. Charge d'essai avec surcharge

KESLA 152:
Surcharge=charge autorisée 525kg x 1,25=656kg
(poids suppl. /grappin =656kg-95kg= 561kg)
KESLA 152T:
Surcharge =charge autorisée 490kg x 1,25 = 612kg
(poids suppl. /grappin =612kg-95kg= 517kg)

		7. Relâchement de la charge ____ mm
		8. Stabilité de la combinaison déterminée par essai

3. RÉPARATIONS RÉALISÉES APRÈS LE DERNIER CONTRÔLE

OUI	NON	
		1. Soudure
		2. Autre réparation
		3. Charge d'essai avec surcharge

LACUNES ET DÉFAUTS OBSERVÉS, REMARQUES

_____

_____

_____

_____

_____

Défauts et lacunes observés devrant être réparés avant le ____ / ____ 20 ____

Les défauts et lacunes observés ont été réparés le ____ / ____ 20 ____ *Signat.* _____

Nom en toutes lettres _____

P.J.
[ ] *Suite des remarques au verso*
[X] *Instructions de contrôle*

DISTR.:
Fabricant de la grue [X]
Manuel d'utilisation [X]
Inspecteur [ ]

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358 (0)13-682841
Fax +358 (0)13-6828100

Rapport de la marche d'essai et du procédure de contrôle et d'inspection des grues (Remplir le rapport avec soin. Conserver le rapport avec la grue pendant cinq ans minimum, à compter de la date du dernier contrôle.)

Contrôle effectué par le fabriant [X]
Contrôle de montage [ ]
Contrôle de maintenance [ ]

Homologation CE: oui [X]

____ / ____ 20 ____

Lieu de contrôle: ***KESÄLAHTI***

Inspecteur: _____

Nom en toutes lettres: _____

Adresse de l'inspecteur: ***KESLA OYJ, KESÄLAHTI***

Données de base de la grue

Marque et modèle: ***KESLA 152*** [ ] ***KESLA 152T*** [ ]

Lieu de construction: _____

Pays de livraison et langue: _____

No de série / année: _____

Type du distributeur: _____

Pieds stabilisateurs: oui [ ] *non* [ ]

Support de montage: oui [ ] *non* [X]

Type du grappin à bois: _____

Type du rotator: _____

Autre équipement: _____

DÉFAUTS ET LACUNES OBSERVÉS, REMARQUES

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

POINTS À CONTRÔLER
(Voir les instructions de contrôle, plus loin dans le manuel)

OUI = EN ORDRE
NON = À RÉPARER

1. CONSTRUCTION

OUI	NON	
		1. Soudures
		2. Traitement de la surface
		3. Verrouillages des axes et chevilles
		4. Tuyaux hydr. flexibles ou rigides
		5. Câbles électr. et raccordements
		6. Rectitude de l'unité de flèches
		7. Tension de la chaîne de la rallonge
		8. Montage des dispositifs de commande
		9. Graissage
		10. Remplissage d'huile
		11. Vis de fixation du mécanisme de rotation
		12. Autocollants et plaques
		13. Manuel d'utilisation
		14. Stabilité théorique de la combinaison

2. MARCHE D'ESSAI / CHARGE

OUI	NON	
		1. Limites de pression
		2. Scellage
		3. Mouvements et positions extrêmes
		4. Fonctionnement du distributeur
		5. Charge d'essai avec la charge autorisée
		6. Charge d'essai avec surcharge

KESLA 152:
Surcharge=charge autorisée 525kg x 1,25=656kg
(poids suppl. /grappin =656kg-95kg= 561kg)
KESLA 152T:
Surcharge =charge autorisée 490kg x 1,25 = 612kg
(poids suppl. /grappin =612kg-95kg= 517kg)

		7. Relâchement de la charge ____ mm
		8. Stabilité de la combinaison déterminée par essai

3. RÉPARATIONS RÉALISÉES APRÈS LE DERNIER CONTRÔLE

OUI	NON	
		1. Soudure
		2. Autre réparation
		3. Charge d'essai avec surcharge

LACUNES ET DÉFAUTS OBSERVÉS, REMARQUES

_____

_____

_____

_____

_____

Défauts et lacunes observés devant être réparés avant le ____ / ____ 20 ____

Les défauts et lacunes observés ont été réparés le ____ / ____ 20 ____ *Signat.* _____

Nom en toutes lettres _____

P.J.
[ ] *Suite des remarques au verso*
[X] *Instructions de contrôle*

DISTR.:
Fabricant de la grue [X]
Manuel d'utilisation [X]
Inspecteur [ ]

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358 (0)13-682841
Fax +358 (0)13-6828100

Rapport de la marche d'essai et du procédure de contrôle et d'inspection des grues (Remplir le rapport avec soin. Conserver le rapport avec la grue pendant cinq ans minimum, à compter de la date du dernier contrôle.)

Contrôle effectué par le fabriant [X]
Contrôle de montage [ ]
Contrôle de maintenance [ ]

Homologation CE: oui [X]

____ / ____ 20 ____

Lieu de contrôle: ***KESÄLAHTI***

Inspecteur: _____

Nom en toutes lettres: _____

Adresse de l'inspecteur: ***KESLA OYJ, KESÄLAHTI***

Données de base de la grue

Marque et modèle: ***KESLA 152*** [ ] / ***KESLA 152T*** [ ]

Lieu de construction: _____

Pays de livraison et langue: _____

No de série / année: _____

Type du distributeur: _____

Pieds stabilisateurs: oui [ ] *non* [ ]

Support de montage: oui [ ] *non* [X]

Type du grappin à bois: _____

Type du rotator: _____

Autre équipement: _____

DÉFAUTS ET LACUNES OBSERVÉS, REMARQUES

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

POINTS À CONTRÔLER
(Voir les instructions de contrôle, plus loin dans le manuel)

OUI = EN ORDRE
NON = À RÉPARER

1. CONSTRUCTION

OUI	NON	
		1. Soudures
		2. Traitement de la surface
		3. Verrouillages des axes et chevilles
		4. Tuyaux hydr. flexibles ou rigides
		5. Câbles électr. et raccordements
		6. Rectitude de l'unité de flèches
		7. Tension de la chaîne de la rallonge
		8. Montage des dispositifs de commande
		9. Graissage
		10. Remplissage d'huile
		11. Vis de fixation du mécanisme de rotation
		12. Autocollants et plaques
		13. Manuel d'utilisation
		14. Stabilité théorique de la combinaison

2. MARCHE D'ESSAI / CHARGE

OUI	NON	
		1. Limites de pression
		2. Scellage
		3. Mouvements et positions extrêmes
		4. Fonctionnement du distributeur
		5. Charge d'essai avec la charge autorisée
		6. Charge d'essai avec surcharge

KESLA 152:
Surcharge=charge autorisée 525kg x 1,25=656kg
(poids suppl. /grappin =656kg-95kg= 561kg)
KESLA 152T:
Surcharge =charge autorisée 490kg x 1,25 = 612kg
(poids suppl. /grappin =612kg-95kg= 517kg)

		7. Relâchement de la charge ____ mm
		8. Stabilité de la combinaison déterminée par essai

3. RÉPARATIONS RÉALISÉES APRÈS LE DERNIER CONTRÔLE

OUI	NON	
		1. Soudure
		2. Autre réparation
		3. Charge d'essai avec surcharge

LACUNES ET DÉFAUTS OBSERVÉS, REMARQUES

_____

_____

_____

_____

_____

Défauts et lacunes observés devrant être réparés avant le ____ / ____ 20 ____

Les défauts et lacunes observés ont été réparés le ____ / ____ 20 ____ *Signat.* _____

Nom en toutes lettres _____

P.J.
[ ] *Suite des remarques au verso*
[X] *Instructions de contrôle*

DISTR.:
Fabricant de la grue [X]
Manuel d'utilisation [X]
Inspecteur [ ]

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

KESLA OYJ
Metsolantie 2
FIN-59800 KESÄLAHTI
Tél. +358 (0)13-682841
Fax +358 (0)13-6828100

Rapport de la marche d'essai et du procédure de contrôle et d'inspection des grues (Remplir le rapport avec soin. Conserver le rapport avec la grue pendant cinq ans minimum, à compter de la date du dernier contrôle.)

Contrôle effectué par le fabriant [X]
Contrôle de montage [ ]
Contrôle de maintenance [ ]

Homologation CE: oui [X]

____ / ____ 20 ____

Lieu de contrôle: ***KESÄLAHTI***

Inspecteur: _____

Nom en toutes lettres: _____

Adresse de l'inspecteur: ***KESLA OYJ, KESÄLAHTI***

Données de base de la grue

Marque et modèle:

KESLA 152	
KESLA 152T	

Lieu de construction: _____

Pays de livraison et langue: _____

No de série / année: _____

Type du distributeur: _____

Pieds stabilisateurs: *oui* [ ] *non* [ ]

Support de montage: *oui* [ ] *non* [X]

Type du grappin à bois: _____

Type du rotator: _____

Autre équipement: _____

DÉFAUTS ET LACUNES OBSERVÉS, REMARQUES

RAPPORT DE LA MARCHE D'ESSAI ET DU PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DES GRUES

POINTS À CONTRÔLER
(Voir les instructions de contrôle, plus loin dans le manuel)

OUI = EN ORDRE
NON = À RÉPARER

1. CONSTRUCTION

OUI	*NON*	
		1. Soudures
		2. Traitement de la surface
		3. Verrouillages des axes et chevilles
		4. Tuyaux hydr. flexibles ou rigides
		5. Câbles électr. et raccordements
		6. Rectitude de l'unité de flèches
		7. Tension de la chaîne de la rallonge
		8. Montage des dispositifs de commande
		9. Graissage
		10. Remplissage d'huile
		11. Vis de fixation du mécanisme de rotation
		12. Autocollants et plaques
		13. Manuel d'utilisation
		14. Stabilité théorique de la combinaison

2. MARCHE D'ESSAI / CHARGE

OUI	*NON*	
		1. Limites de pression
		2. Scellage
		3. Mouvements et positions extrêmes
		4. Fonctionnement du distributeur
		5. Charge d'essai avec la charge autorisée
		6. Charge d'essai avec surcharge

KESLA 152:
Surcharge=charge autorisée 525kg x 1,25=656kg
(poids suppl. /grappin =656kg-95kg= 561kg)
KESLA 152T:
Surcharge =charge autorisée 490kg x 1,25 = 612kg
(poids suppl. /grappin =612kg-95kg= 517kg)

		7. Relâchement de la charge ____ mm
		8. Stabilité de la combinaison déterminée par essai

3. RÉPARATIONS RÉALISÉES APRÈS LE DERNIER CONTRÔLE

OUI	*NON*	
		1. Soudure
		2. Autre réparation
		3. Charge d'essai avec surcharge

LACUNES ET DÉFAUTS OBSERVÉS, REMARQUES

_____

_____

_____

_____

_____

Défauts et lacunes observés devrant être réparés avant le ____ / ____ 20 ____

Les défauts et lacunes observés ont été réparés le ____ / ____ 20 ____ *Signat.* _____

Nom en toutes lettres _____

P.J.
[ ] *Suite des remarques au verso*
[X] *Instructions de contrôle*

DISTR.:
Fabricant de la grue [X]
Manuel d'utilisation [X]
Inspecteur [ ]